

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1637 - 26 novembre 1999 - prix : 9F

**Pour inverser le rapport de forces
entre le patronat et les travailleurs,
préparons une lutte d'ensemble**

**Manifestons nombreux
le 11 décembre!**

Sécurité sociale, hôpitaux, transports publics, nettoyeurs du métro...

travailleurs en lutte

p 10 à 14 et p 16

M 6189 - 1637 - 9,00 F



Leur société

- 4 - La conférence de Seattle
- Transports publics : un nouveau partage du fromage
- 5 - Sommet de Florence : paroles, paroles...
- Chômage : trucage des statistiques
- 6 - Pour la régularisation des sans-papiers

Tribune

- 6 - Guerre de Tchétchénie : les larmes de crocodiles des dirigeants occidentaux

Parlement européen

- 7 - Compte-rendu des députés LO-LCR

Dans le monde

- 8 - Tchétchénie : les bombardements continuent
- Irak : le terrorisme des grandes puissances
- 9 - Brésil : menaces contre un militant des sans-terre

Dans les entreprises

- 10 - Organismes de Sécurité sociale
- Sécurité sociale - Bourges
- Assistantes sociales scolaires
- 11 - Caisses d'allocations familiales
- CHU de Rouen
- Hôpital Saint-Antoine - Paris
- 12 - Peugeot
- France Télécom
- Alstom-LCA - La Courneuve
- 13 - Métro parisien : grève du nettoyage
- SNCF-triage de Cibelin - Lyon : grève sur les 35h
- 14 - Bosch-ELM-Leblanc - Drancy
- 16 - Traminots de Marseille en grève
- Transports en commun de Lyon : grève sur les 35 h
- Trivero - Saint-Jean-de-Maurienne

Lire

- 15 - La censure militaire et policière 1914-1918 de M. Rajsfus
- L'entreprise barbare d'A. Durieux et S. Jourdain

LES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE

La journée du 11 décembre se prépare. Déjà sont annoncées de nombreuses manifestations régionales ou départementales. Nous publions la liste de celles dont le lieu et l'heure de départ sont décidés, mais d'autres sont prévues entre autres à Caen, Dijon, Le Havre, Dieppe.

- Manifestation départementale à **NANCY** (54) - à 15 h, Place Maginot.
- Manifestation départementale à **METZ** (57) - à 15h, Esplanade Place de la République.
- Manifestation départementale à **STRASBOURG** (67) - à 15 h, Place Kléber.
- Manifestation départementale à **MULHOUSE** (68) - à 15 h, Place de la Bourse.
- Manifestation régionale concernant le Doubs, le Territoire de Belfort, le Jura et la Haute-Saône, à **BESANCON** (25) - à 15 h, Place Battant.
- Manifestation régionale concernant les départements de la Marne, des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne à **REIMS** (51), à 15h.
- Manifestation départementale à **LILLE** (59) - à 15 h, Euralille.
- Manifestation départementale à **LENS** (62) - à 16h, Place du Cantin.
- Manifestation départementale à **CREIL** (60) - à 14h30, Place Carnot.
- Manifestation départementale à **AMIENS** (80) - à 15 h, devant la Maison de la culture.
- Manifestation à **ROUEN** (76) - à 14h30, devant l'ANPE (Place Cauchoise).
- Manifestation régionale concernant les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Île-et-Vilaine et Le Morbihan, à **SAINT-BRIEUC** (22) - à 15h, Place de Robien.
- Manifestation au **MANS** (72) - à 9h30, Place des Jacobins.
- Manifestation départementale à **NANTES** (44) - à 15 h, Place du Cirque (Cours des 50 Otages).
- Manifestation départementale à **ANGERS** (49) - à 15 h, Place Molière.
- Manifestation régionale concernant le Loiret, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, à **ORLÉANS** - à 14h30, Parvis de la Cathédrale.
- Manifestation départementale à **ANGOULÊME** (16) - à 15 h, Place Bouillaud.
- Manifestation départementale dans la Vienne à **POITIERS** (86) - à 14h30, Place de la Préfecture.
- Manifestation à **NEVERS** (58) - à 10h, Place Carnot.
- Manifestation à **SAINT-ETIENNE** (42) - à 15 h, Centre 2 à la Préfecture.
- Manifestation à **GRENOBLE** (38) - à 15 h, Place André-Malraux.
- Manifestation à **LYON** (69) - à 14 h, Place Carnot.
- Manifestation régionale à **TOULOUSE** (31) - à 15h30, Métro Jean-Jaurès.
- Manifestation départementale à **MARSEILLE** (13) - à 15 h, Porte d'Aix (Jules-Guesde).
- Manifestation départementale à **MONTPELLIER** (34) - à 15 h, au Peyrou.
- Manifestation départementale à **NÎMES** (30) - à 15 h, au Carré d'Art.
- Manifestation départementale à **NICE** (06) - à 14 h, Place Saint-Roch.

La manifestation régionale pour l'Île-de-France, elle, aura lieu à **PARIS**, aux côtés des associations de chômeurs qui avaient décidé d'une manifestation nationale, à Paris, pour le 11 décembre. Car c'est ensemble, en conjuguant nos efforts et en cherchant à renforcer le poids des forces qui veulent un changement profond dans ce pays que nous pouvons imposer les légitimes revendications des chômeurs et celles de l'ensemble du monde du travail, en particulier des mesures radicales contre les licenciements.



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
 Internet : <http://www.worldnet.fr/~lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

FAISONS DU 11 DÉCEMBRE UN NOUVEAU SUCCÈS

■ Les six chefs de gouvernement ou d'Etat qui se sont retrouvés à Florence pour discuter du « progressisme au XXI^e siècle », se prétendent réformateurs de gauche, voire socialistes. Mais pour ces réformateurs à la Jospin, Blair, Schröder ou Clinton, réformer signifie laisser les mains libres au patronat, et démolir les quelques protections sociales obtenues ou imposées par les travailleurs dans le passé. Leurs mots diffèrent parfois, mais pas leur politique.

La loi Aubry illustre bien celle-ci. Elle avait été présentée comme la grande œuvre en faveur des travailleurs du gouvernement Jospin. Au total, elle fait sauter les verrous limitant la durée hebdomadaire du travail, permet aux patrons d'imposer la flexibilité et de faire varier l'horaire du travail à leur gré. Elle impose des négociations par entreprise, isolant les travailleurs les uns des autres, morcelant leur force collective. Et en plus, elle prévoit de donner pour cela des subventions aux patrons !

C'est une loi de régression sociale contre laquelle les travailleurs ont à se battre pour se défendre, comme le montre la multiplication des grèves et des réactions de protestation au fur et à mesure que la loi entre en application, de Peugeot à la SNCF, de General Motors à La Poste, en passant par la radio et la télévision.

La bourgeoisie a toutes les raisons d'être satisfaite de ces gouvernements socialistes, qui non

seulement prennent des mesures qui favorisent le patronat mais les font passer pour des mesures de gauche !

La loi Aubry, un moyen de créer des emplois ? Un mensonge grossier ! Les grandes entreprises continuent à en supprimer. En augmentant le chômage, elles aggravent les conditions de travail de ceux qui restent.

Alors, il n'est plus possible de les laisser utiliser le rapport de forces créé par le chômage pour aggraver encore le chômage !

Mais pour inverser le rapport de forces entre le grand patronat et le monde du travail, il faut une lutte d'ensemble. Cela ne s'improvise pas, mais cela se prépare.

Faisant suite à la manifestation du 16 octobre, la journée d'action du 11 décembre, organisée à l'initiative du PCF et à laquelle s'est jointe Lutte Ouvrière comme d'autres organisations, peut être, et doit être, une étape de cette pré-

paration. Les manifestations, là où elles sont prévues, qu'elles soient départementales ou régionales, sont cette fois plus proches du domicile ou du lieu de travail de ceux qui sont prêts à manifester. Il faut qu'augmente le nombre de travailleurs qui montreront, par leur présence, qu'ils en ont assez des suppressions d'emplois et du chômage, des conditions de travail qui s'aggravent, de la flexibilité, assez qu'on fasse passer les actionnaires avant les salariés.

Dans certaines régions, comme la région parisienne, les organisations politiques ayant participé au 16 octobre et les organisations de chômeurs appellent à une même manifestation. Avec un emploi ou privés d'emploi, nous faisons partie du même monde du travail et c'est tous ensemble que nous avons une chance de faire reculer le patronat.

Il faut imposer l'interdiction totale des licenciements, sous peine d'expropriation, par les entreprises qui font du profit. Les patrons prétendent que les licenciements sont inévitables. Il faut leur imposer la levée du secret des affaires afin que les travailleurs, que la population puissent connaître la réalité. En contrôlant les comptes des entreprises et ceux de leurs actionnaires, on verra que l'argent existe pour sauvegarder les emplois mais aussi pour en créer de nouveaux.

À NOS LECTEURS DU XX^e ARRONDISSEMENT DE PARIS (21^e circonscription)

Etant donné l'absence de signification nationale de l'élection partielle qui va se dérouler le 28 novembre et le fait que, au second tour, elle va se transformer en plébiscite de la politique antiouvrière du gouvernement, LUTTE OUVRIÈRE a décidé de ne pas présenter de candidats à cette élection.

Cependant nous appelons tous ceux qui sympathisent avec nos idées à voter, au premier tour pour Catherine LEBRUN et Sanadja AKHROUF, les candidates de la Ligue Communiste Révolutionnaire.

En effet la profession de foi de la LCR comporte principalement des revendications concernant le monde du travail avec lesquelles nous sommes en plein accord.

Le 28 novembre votez et faites voter pour les candidats de la LCR.

La conférence de Seattle

LA RÉGULATION DE L'ÉCONOMIE AU PROFIT DES TRUSTS

La conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui s'ouvre à Seattle (USA), le 30 novembre, sera la troisième du genre depuis que cette institution internationale vit le jour, en janvier 1995. Y participeront 135 États membres, ainsi qu'un certain nombre d'observateurs, dont la Chine qui, malgré le récent accord commercial sino-américain, doit satisfaire à d'autres conditions avant d'accéder au statut de membre à part entière.

Du GATT à l'OMC

L'OMC se situe dans la continuité d'un processus amorcé en octobre 1947 par un « accord général sur les tarifs douaniers et le commerce » (GATT), signé par 23 pays sous la houlette des États-Unis. Pour les pays industrialisés, le but était de mettre un peu d'ordre dans le chaos d'un commerce mondial perclus d'entraves, de goulots d'étranglement et de coûts superflus du fait des multiples barrières protectionnistes érigées par les États.

Pendant 48 ans ce processus avançait lentement, dans le seul cadre du GATT, c'est-à-dire au fil de négociations aboutissant à des « codes de conduite » auxquels les participants se pliaient ou non suivant leurs besoins du moment, sans qu'une institution soit chargée de faire respecter les décisions.

Finalement, en 1995, les

États signataires du GATT (qui étaient alors 128) décidèrent la formation d'une institution permanente, l'OMC, comportant un organisme doté de pouvoirs lui permettant d'imposer son arbitrage en cas de conflit entre États membres – en théorie au moins, parce qu'en pratique ces arbitrages sont rares et ils sont encore plus rarement observés.

Si ce processus a pris tant d'années, c'est que justement les barrières protectionnistes qu'il s'agissait d'éliminer font partie de la panoplie dont se servent les bourgeoisies des différents pays dans la guerre économique contre les bourgeoisies rivales. Il n'était pas question pour elles de renoncer à une partie de leurs armes sans s'assurer auparavant que leurs rivales en abandonnaient au moins autant, et si possible plus. D'où cette interminable saga étalée sur un demi-siècle,

due aux rivalités entre les pays industrialisés qui en avaient pris l'initiative.

Et cette saga comme les rivalités qu'elle cache sont loin d'être terminées à en juger par les mois d'après négociations entre les principaux participants de la conférence de Seattle juste pour se mettre d'accord sur son ordre du jour, sans y parvenir.

Il est vrai que dans ces rivalités entre pays industrialisés, les États-Unis restent sans conteste les maîtres du jeu. Et leurs dirigeants ne l'envoient pas dire, puisque c'est tout à fait ouvertement que la loi américaine s'assoit sur les décisions de l'OMC pour édicter ses propres décrets à l'encontre de telle ou telle compagnie ou pays qui auraient le tort de ne pas se conformer aux exigences de la politique de l'impérialisme américain, vis-à-vis de Cuba, de l'Irak ou de l'Irak par exemple.

Mais la bourgeoisie américaine a aussi les moyens de sa politique. De toutes les puissances impérialistes, c'est la seule qui dispose d'un marché intérieur suffisamment grand pour permettre à ses trusts de résister aux mesures protectionnistes de ses rivales. L'économie de l'Union Européenne est très loin d'avoir

atteint un degré d'intégration et de concentration comparable, qui seul pourrait permettre aux trusts européens d'être à égalité avec leurs rivaux américains, même si la construction européenne a précisément pour but de compenser ce handicap.

Un instrument de l'ordre impérialiste

Bien sûr, si l'OMC a pour but de mettre de l'ordre dans le commerce mondial, il ne s'agit pas de n'importe quel ordre, mais de l'ordre impérialiste qu'il s'agit d'imposer tant aux pays pauvres qu'aux pays intermédiaires. Ce n'est pas par hasard si au nombre des personnalités présidant officiellement les festivités auxquelles sont invités les congressistes de Seattle, on trouve les noms des PDG de quelques-uns des plus grands trusts mondiaux (tous américains d'ailleurs) dont Microsoft, Boeing, les constructeurs automobiles Ford et General Motors, le géant de l'électronique Honeywell, la banque Deloitte and Touche, etc.

L'OMC a avant tout pour objectif d'ouvrir le plus de marchés possible aux multinationales et aux capitaux des pays impérialistes. C'est cela que

couvre le mot de « mondialisation » dont l'OMC serait un des instruments. Cette « mondialisation » est le fait de tous les pays impérialistes y compris, bien sûr, les pays européens. Évidemment c'est le plus puissant de ces pays impérialistes, les États-Unis, qui en profite le plus... mais tous ont leur part dans ce pillage des ressources des pays les plus pauvres.

Bien sûr, en contrepartie, et avec la bénédiction de l'OMC, les grandes puissances consentent à « ouvrir » leurs propres marchés à leurs partenaires plus faibles. Mais cette « ouverture », quand elle n'est pas fictive, n'est qu'un leurre car les industries de ces pays sont bien incapables de concurrencer celles des pays impérialistes, sauf parfois dans quelques domaines extrêmement limités et peu profitables.

C'est ainsi que dans les années 1980, en échange d'une réduction des quotas imposés par les États-Unis aux produits d'électronique grand public de Corée du Sud, celle-ci dut ouvrir ses frontières aux surplus agricoles américains. La paysannerie coréenne fut ruinée et pour la première fois dans son histoire la Corée du Sud cessa d'être auto-suffisante sur le plan agricole. Un processus similai-



Transports publics

UN NOUVEAU PARTAGE DU FROMAGE

Dans la plus grande discrétion vis-à-vis des usagers, la CGEA, filiale de Vivendi (ex-Générale des Eaux) compte passer de la troisième place à la première dans l'exploitation des réseaux de transports publics urbains en France, en étendant son emprise à une quarantaine de villes supplémentaires.

C'est que, parmi les

réseaux de transports urbains, un sur neuf seulement est géré directement par les communes. Les autres le sont par des sociétés d'économie mixte ou, pour la grande majorité, par des sociétés à capitaux entièrement privés appartenant à trois grands groupes. Jusqu'à présent, Via, filiale de Paribas-BNP, constituait le plus gros de ces

groupes, suivi de Transdev, filiale de la Caisse des dépôts puis de CGEA, filiale de Vivendi. Les communes qui leur concèdent leur réseau de transport leur garantissent non seulement une subvention pour qu'ils rentrent dans leurs frais, mais aussi un confortable bénéfice.

Cette galette vient d'être répartie en faveur de la

CGEA, par l'entremise de la SNCF, qui joue dans l'affaire un rôle de courtier. En effet, Paribas-BNP vend Via à la SNCF ; au passage, les actionnaires de la banque bénéficient d'un gain important, le cours des actions Via ayant grimpé ces dernières années. Cependant, il y avait un accord entre la SNCF et

tifier de ne pas avoir mis dans le coup les élus des villes en question, la CGEA explique qu'elle ne pouvait le faire étant donné que Via est cotée en Bourse : les élus mis au parfum auraient alors dû répondre d'un délit d'initié !

Et si les élus n'ont pas eu leur mot à dire sur cette opération entre deux requins auxquels ils ont confié le soin de rouler les usagers, autant dire que les travailleurs et les usagers eux-mêmes n'ont pas du tout le droit à la parole. Il serait pourtant tout à fait légitime de demander des comptes à ces grosses sociétés qui, dans les domaines de l'eau, des ordures, de la voirie, des aménagements, des transports, etc., pompent les finances locales depuis des années, alors que cet argent serait bien nécessaire pour embaucher directement le personnel qui fait défaut dans tous ces services. Ceux qui cherchent un emploi y gagneraient, mais aussi la collectivité qui n'aurait pas à engraisser les gros trusts avec ses impôts.

Jean SANDAY

la CGEA, tenu secret jusqu'à la vente des actions : parmi les 88 réseaux de Via récupérés par la SNCF (dont Lille et Lyon), celle-ci n'en exploitera que la moitié par sa filiale Cariane, l'autre moitié tombera dans l'escarcelle de Vivendi par l'intermédiaire de la CGEA.

Les tractations se sont faites dans l'ombre. L'information a été donnée après coup par le journal *Les Echos*. Pour se jus-

re est en train de se passer en Inde où, sous prétexte de respect de la « propriété intellectuelle » imposée par l'OMC, des millions de paysans risquent d'être obligés de renoncer à leurs cultures vivrières parce que des trusts impérialistes ont déposé des brevets sur les semences qu'ils utilisent depuis des générations.

Quant aux pays les plus pauvres, eux qui ont le plus souvent pour seules exportations des produits agricoles, ils font les frais du refus de l'Union Européenne d'intégrer les produits agricoles dans le cadre des règlements généraux de l'OMC - refus dû, comble d'ironie, aux pressions américaines pour imposer l'arrêt des subventions aux agriculteurs européens.

Quelles que soient les décisions prises à Seattle, si toutefois les puissances impérialistes parviennent à se mettre d'accord, il faut donc s'attendre à ce qu'elles s'appliquent aux dépens des populations des pays pauvres. Mais il faut aussi dire que l'impérialisme n'a pas attendu l'OMC pour livrer les pays pauvres au pillage. L'OMC n'est qu'un instrument. Mais le bras qui s'en sert est celui du capital et c'est celui-ci qu'il faut abattre.

François ROULEAU

Sommet de Florence

La ville de Florence a accueilli le sommet du « réformisme du XXI^e siècle », réunissant les principaux dirigeants sociaux-démocrates européens, l'Anglais Blair, le Français Jospin, l'Allemand Schröder et l'Italien D'Alema. A leurs côtés, posaient pour la postérité le président américain Clinton et le président brésilien Cardoso, qui, selon l'entourage du président américain partagent « les mêmes valeurs et les mêmes combats ».

Tous ces messieurs se présentent en gouvernants « réformateurs », mais leurs projets concernant l'économie mondiale - y mettre un zeste de « justice sociale » - sont surtout de belles paroles. Quand ils se lâchent devant la presse, le naturel reprend le dessus: « *Je ne pense plus souhaitable une société sans inégalités* » (Schröder). Tous, ils ambitionnent de servir les classes riches et n'envisagent d'envoyer à la réforme ni l'ordre établi ni le capitalis-

PAROLES, PAROLES...

me, mais ce qui reste des acquis sociaux que le mouvement ouvrier avait imposés dans le passé au prix d'une lutte difficile.

Jospin s'est expliqué sur « sa » « social-démocratie » dans un article d'une revue britannique, traduit dans *Libération*. Il y jette le socialisme par-dessus bord: « *Pendant longtemps, on a défini le socialisme par l'appropriation collective des moyens de production. Cela n'a plu le même sens aujourd'hui. Ainsi, notre politique industrielle a dépassé la question de la nature de la propriété des moyens de production* ». Se demander à qui appartiennent les grands moyens de production, et à plus forte raison les placer sous le contrôle de la population, pour lui, ce n'est plus à l'ordre du jour.

Ce n'est pas une surprise. On voit bien qu'alors que le patronat licencie à tours de bras, son gouvernement ne fait rien pour l'interdire aux dirigeants et aux actionnaires des grandes entreprises. Il reprend leurs justifications:

« *La défense de l'intérêt national et la lutte pour l'emploi peuvent justifier des alliances industrielles avec des entreprises privées françaises ou étrangères. Je n'entends pas bloquer ces alliances. [...] Ce qui compte, pour moi, ce sont [...] l'emploi, la croissance, la puissance économique et industrielle de nos entreprises, la place de la France. Si défendre ces objectifs nécessite d'ouvrir le capital d'une entreprise publique, voire de la privatiser, alors nous y consentons.* »

Il défend la « compétitivité de notre appareil productif. C'est dans cet esprit que l'Etat s'engage dans [...] la constitution de groupes industriels de taille mondiale », ce n'est donc pas lui qui s'opposera aux fusions de trusts et à la disparition de dizaines de milliers d'emplois qu'elles entraînent. Et c'est bien pourquoi les chefs de gouvernement réunis à Florence n'ont pas cessé de répéter qu'ils avaient les mêmes objectifs et qu'ils étaient bien tous les mêmes.

Les travailleurs, les pauvres,

et même une partie des couches moyennes touchées par la crise en Europe ou en Amérique n'ont donc rien à attendre d'hommes comme Jospin, qui prétend « dépasser la question sociale » en faisant marcher du même pas « couches moyennes » et « exclus ». A ceux-ci, il réserve les mots creux: « *pacte républicain* », « *nouvelle alliance de classes* ». Le concret c'est pour les patrons: « *Les entrepreneurs réalisent que la gauche s'intéresse à la création d'entreprises, à l'innovation, à la prise de risque, à la simplification administrative* ». On croirait entendre Seillière, le patron des patrons.

Et on verra bientôt ce qui se passe quand ces pseudo-réformateurs passeront des paroles aux actes. Les mêmes, et quelques autres, se retrouveront bientôt à Seattle pour un grand marchandage destiné à accentuer les effets dévastateurs du système capitaliste et l'emprise des grandes entreprises sur l'économie mondiale. Là, ce sera un débat... concret.

Jacques FONTENOY

Chômage

TRUCAGE DES STATISTIQUES, MODE D'EMPLOI

Il ne s'écoule pas une semaine sans qu'on entende parler « des bons chiffres » et de la prétendue « baisse du chômage ». Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire *Le Point* rappelle au contraire, après d'autres, dont *Le Monde* il y a quelques semaines, que c'est un trucage des statistiques qui permet de parler de la baisse... sur le papier.

D'après le chiffre officiel, le chômage ne serait plus que de 11,1% de la population active (contre 12,6% en juin 1997). Ce chiffre, même s'il correspondait à la réalité, est déjà considérable. Mais il ne prend en compte qu'une seule catégorie de chômeurs, alors qu'il en existe sept autres! Ainsi, dans la première catégorie, celle qui comptabilise les demandeurs d'emplois « immédiatement disponibles » et à la « recherche d'un emploi à durée

indéterminée et à plein temps », les statistiques font apparaître une baisse de 440 000 du nombre d'inscrits à l'ANPE en deux ans. Mais, dans le même temps, le nombre de chômeurs monte au contraire dans toutes les autres catégories, à raison de 270 000 inscrits supplémentaires. Ces catégories comprennent pêle-mêle les personnes à la recherche d'un temps partiel, d'un CDD ou ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. Et si l'on ajoute les chômeurs de 55 ans, toujours indemnisés mais maintenant dispensés par l'ANPE de recherche d'emplois, le nombre de chômeurs, selon *Le Point*, n'aurait pas baissé: 4,17 millions de demandeurs d'emplois en septembre 1996, 4,31 millions en septembre 1997, 4,37 millions en septembre 1998 et 4,31 millions en septembre 1999. « *La population totale en*

contact avec le chômage ne varie pas » écrit au journal un responsable de l'assurance-chômage.

Bien d'autres signes montrent que la pauvreté et l'exclusion ne faiblissent pas, au contraire: la direction de la CNAF, qui gère l'attribution des minima sociaux (dont le RMI), le dit: « *La situation ne cesse de s'aggraver. La demande sociale à travers les courriers et les visites augmente cette année encore de 8%* ». Le nombre de RMIstes, loin de diminuer, est de 1,1 million et a augmenté de 50 000 en un an. Et, à ce propos, il faut savoir qu'environ 60% des RMIstes ne sont pas comptabilisés dans les demandeurs d'emplois, et donc environ 600 000 n'apparaissent pas dans les statistiques.

Autre signe: 6 millions de personnes devraient être couvertes par la Couverture Maladie Universelle au 1er janvier prochain. Or, la CMU ne sera réservée qu'aux personnes

gagnant moins de 3 500 F... Qu'est-ce, sinon l'aveu que le chômage et la misère touchent une partie sans cesse croissante de la population?

Mais de cela, Martine Aubry et les responsables socialistes n'ont cure: leur « lutte contre le chômage » pourrait se résumer par la formule: « *Cachez ces chômeurs qu'on ne saurait voir, en les sortant des statistiques* ». L'article du *Point* évoque ainsi plusieurs employés d'ANPE à qui on aurait demandé de faire du « chiffre »; c'est-à-dire d'écarter les fichiers de demandeurs d'emplois. « *Vous ne radiez pas assez* » reproche un directeur départemental de l'ANPE à un chef d'agence. Celui-ci explique que « *depuis un an, la pression est énorme! Une seule chose compte: dégager le plus possible de chômeurs des fichiers pour présenter tous les mois des chiffres meilleurs* ». Un délégué CGC à l'ANPE, explique aussi « *on*

sait ce qui intéresse la hiérarchie. On ne va pas pousser les gens à rester en catégorie « une » s'il est possible de les basculer ailleurs. » Et d'après le journal, dans le cadre du programme « *Nouveau départ* » lancé il y a un an, sous couvert d'entretiens avec les chômeurs de longue durée, les conseillers ANPE sont en fait fortement invités à délester la catégorie « une » (la seule rendue publique) au profit des autres.

Enfin, il y a les radiations administratives dont le nombre (70 000) a explosé de 43% en un an, sans que les intéressés aient pour autant retrouvé de travail. Ils restent chômeurs... mais pas dans les statistiques...

Que les chiffres du chômage diminuent un peu ou pas du tout, une chose est certaine: c'est que la précarité et la pauvreté ne cessent de grandir dans les milieux populaires.

Christian BERNAC

RENCONTRE AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE À CHARTRES à la foire
Dimanche 28 novembre toute la journée
Place Châtelet

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Guerre de Tchétchénie

LES LARMES DE CROCODILES DES DIRIGEANTS OCCIDENTAUX

La sale guerre continue en Tchétchénie. L'armée russe pilonne villes et villages pour contraindre les combattants tchétchènes à se replier, mais aussi pour écraser et démoraliser la population civile. Grozny, encerclée à 80 %, bombardée intensivement, est privée d'électricité et bientôt de vivres et de médicaments. 250 000 personnes se sont déjà réfugiées, dans des conditions lamentables, en Ingouchie voisine.

Le sommet de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (l'OSCE), qui réunissait la semaine dernière à Istanbul, Clinton, Chirac, Schröder, Eltsine, et bien d'autres chefs d'Etat ou de gouvernement, ne pouvait pas ne pas en parler. Cela a tourné à la farce.

Les dirigeants occidentaux ont fait part de leurs... « inquiétudes ». Eltsine leur a concédé qu'il était « légitime » que les Etats membres « se préoccupent » de ce qui se passait à l'intérieur des frontières d'un autre Etat. Et la Russie a accepté le « principe » d'une visite du président de l'OSCE en Tchétchénie. Après quoi les grands de ce monde avaient bien mérité de se reposer et de signer ensemble un nouveau traité de limitation des armements conventionnels selon des plafonds territoriaux (allégrement crevés dans le Caucase, comme on s'en doute bien) et une sorte de manuel de non-violence pour les Etats, surnommé « Charte de Sécurité pour le XXI^e siècle ».

Bref, pour les grands de ce monde le massacre des Tchétchènes reste une affaire intérieure. Chacun peut bien avoir son peuple à bombarder, et l'armée russe ses Tchétchènes, comme l'OTAN a eu ses Kosovars et ses Yougoslaves ou comme l'hôte de ce sommet de coopération des massacreurs, le gouvernement turc, a ses Kurdes.

Mais l'hypocrisie ne s'arrête pas là. Derrière cette guerre, il y a tous les petits calculs et les gros intérêts des grandes puissances.

Clinton a parlé de « son ami Eltsine ». Mais en plein sommet de l'OSCE, il a tenu son propre petit sommet derrière le dos de la Russie, en réunissant avec le président de la Turquie ceux de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et du Kazakhstan. Ils y ont signé un accord pour un nouvel oléoduc qui transportera de Bakou jusqu'au terminal pétrolier turc de Ceyhan des hydrocarbures d'Asie Centrale et de la Caspienne. Un oléoduc sous-marin traversera en outre la Caspienne pour écouler le gaz turkmène vers les marchés occidentaux. L'objectif entre autres est d'éviter le passage par le territoire russe. Le trust BP Amoco domine le consortium qui exploite ces gisements. Clinton s'est félicité : « Ces oléoducs sont une police d'assu-

rance pour garantir que les ressources énergétiques passent par des voies multiples, et non par un seul goulet étroit. »

Quant à l'Arabie Saoudite, elle finance largement les groupes islamistes armés du Caucase, sans que les Etats-Unis, évidemment, ne fassent la moindre pression sur leur allié saoudien pour mettre fin à ces financements.

Pendant ce temps, le gouvernement russe se bat, lui, pour sauver ses propres passages d'hydrocarbures : l'oléoduc russe va de Bakou au port de Novorossisk, via Grozny. Suite à des attaques contre ce pipe-line stratégique, les Russes l'ont fermé au printemps 99, pour faire provisoirement transiter le brut par trains et camions à travers le Daghestan. Mais les raids des chefs de guerre islamistes comme Bassaïev, à l'été 99, ont menacé à son tour ce transit.

Ces rivalités donnent à l'actuelle guerre en Tchétchénie une forte odeur de pétrole.

Pour son opinion publique, le gouvernement russe prétend ne combattre là que les mafias tchétchènes et le terrorisme international. Sans l'ombre d'une preuve, les « terroristes tchétchènes » ont été désignés comme responsables de la série d'attentats à la bombe qui ont fait des centaines de morts à Moscou et Volgograd. Une grande campagne raciste contre les tchétchènes ou les Caucasiens en général s'est déchaînée, les assimilant à des mafieux et à des bandits. Dans les grandes villes du pays des milliers de caucasiens ont subi les rafles et les expulsions. Mais si on ne sait pas qui a posé les bombes, et l'hypothèse d'un coup torde des services secrets russes n'est pas à écarter, on sait au moins à qui profite le crime : Eltsine et sa clique, menacés de perdre les élections législatives de décembre 1999 et les présidentielles de juin 2000 où Eltsine a lancé dans la course son nouveau Premier ministre, ancien colonel du KGB, Poutine. Les sondages (certainement sujets à caution !) montreraient une percée, avec la guerre, des scores de Poutine dans les intentions de vote. Le clan Eltsine tente de s'ouvrir la route de la présidence à coups de bombes.

La population de Tchétchénie est victime à la fois des ambitions des chefs de guerre nationalistes ou islamistes qui prétendent la diriger, des combines politiques des dirigeants russes, des rivalités internationales et des calculs des puissances impérialistes. La paix au Caucase comme le droit de ses peuples à se déterminer eux-mêmes pèsent bien peu face à ce terrorisme des grandes puissances.

B.R.

Le numéro 6 de Convergences révolutionnaires est paru

Le numéro de novembre-décembre de la revue *Convergences Révolutionnaires* éditée par la Fraction *L'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution* de la Ligue Communiste Révolutionnaire est paru. Au sommaire un dossier sur les « réformes de l'austérité : Sécurité sociale, hôpitaux, santé », des articles sur les manifestations du 16 octobre et du 11 décembre, la politique du PCF, des syndicats et de l'extrême gauche.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (6 numéros 60 F, abonnement de soutien 100 F), écrire à *Lutte Ouvrière, Fraction l'Étincelle*.

Leur société

Pour la régularisation de tous les sans-papiers

LE SAMEDI 4 DÉCEMBRE MANIFESTONS À PARIS

La circulaire Chevènement du 11 octobre 1999 a suscité des réactions d'indignation parmi les sans-papiers ainsi que parmi bien des travailleurs.

La Coordination nationale des sans-papiers ainsi que diverses associations de sans-papiers ou de soutien à leur lutte ont décidé d'organiser une manifestation nationale le samedi 4 décembre 1999 à Paris, qui partira à 14 heures de la place de la République.

Nous appelons tous ceux qui n'acceptent pas la politique de Chevènement et de Jospin sur ce problème à participer nombreux à cette manifestation.

• DES VISITEURS INATTENDUS

Mercredi 17 novembre, l'hôtel Ibis de la place Clichy, à Paris, a reçu des visiteurs inattendus. Une délégation de sans-papiers est venue protester contre l'utilisation d'une partie des hôtels Ibis, du groupe Accor, comme centres de rétention pour les étrangers sans papiers. En effet, divers locaux de cette chaîne hôtelière sont utilisés, dénonce la Coordination nationale des sans-papiers, comme lieux de détention pour des familles entières, enfants en bas âge compris.

Le directeur des Opérations des hôtels Ibis aurait reçu la délégation des sans-papiers, qui a été informée que les dirigeants du groupe Accor avaient entamé des pourparlers avec le gouvernement pour que les hôtels Ibis « soient réservés à leur vocation

initiale : loger les touristes volontaires ».

Cette action lève une fois de plus le voile sur le scandale que constituent aujourd'hui les centres de rétention où séjournent dans des conditions inacceptables des immigrés en situation irrégulière, certains dans l'attente d'un procès et d'autres dans celle d'une expulsion. Aucun recensement de ces centres n'existe. Ils échappent donc à tout contrôle. Manque d'hygiène, pressions et brutalités : diverses associations protestent et demandent que les pouvoirs publics les informent et leur donnent accès à ces centres. Nous soutenons bien sûr leurs initiatives. L'existence des centres de rétention est un scandale qui montre l'urgence d'un changement de politique de la part du gouvernement vis-à-vis des sans-papiers.

Il faut l'arrêt des expulsions, la fermeture des centres de rétention, la libération des sans-papiers emprisonnés pour défaut de papiers. Il faut imposer la régularisation de tous les sans-papiers.

Saint-Denis (banlieue parisienne)

• CELA NE FAIT PAS LE COMPTE

Il aura fallu l'occupation de l'ancienne Trésorerie de Saint-Denis depuis le 27 septembre, 40 jours de grève de la faim de six sans-papiers, diverses manifestations de soutien, pour que le préfet de Seine-Saint-Denis annonce petit à petit, dans le cadre de négociations avec des médiateurs et des représentants de la Coordination 93, des engage-

ments trop limités.

A ce jour 23 « régularisations » seraient en cours, 18 dossiers seraient en cours d'examen et 8 seraient rejetés. Cela ne fait pas le compte. Dans ce département où 13 000 sans-papiers sur 25 000 environ ont été déboutés de leur demande, la régularisation des 49 dossiers présentés par les occupants et les grévistes de Saint-Denis est une revendication bien modeste qui ne coûterait rien au préfet, ni au gouvernement. Et les sans-papiers du 93 comme tous ceux qui les soutiennent sont bien décidés à obtenir satisfaction car ils n'admettront pas que des sans-papiers inscrits sur la liste des 49 soient condamnés à retourner à la clandestinité.

Lille

• NON AUX AGRESSIONS DE LA POLICE !

Le vendredi 19 novembre 1999, à l'aube, les forces de police ont délogé les sans-papiers de Lille du local qu'ils occupaient depuis deux ans au Centre hospitalier régional. Mais ceux-ci décidèrent de ne pas baisser les bras et, le dimanche 21 novembre, ils

occupaient l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Lille-Wazemmes. Et c'est de là, signale un communiqué de la Coordination des sans-papiers, qu'« ils ont été évacués avec une singulière violence qui a conduit six d'entre eux à l'hôpital ».

Chevènement essaie de dissuader les sans-papiers de continuer de se battre pour leur régularisation. Il veut intimider les sans-papiers et leurs soutiens en montrant qu'il est prêt à recourir à la force et aux brutalités pour faire appliquer sa circulaire révoltante et les décisions de ses services.

C'est inacceptable !

• IL Y AVAIT UN VRAI PILOTE

Pendant que les expulsions d'immigrés se poursuivent, les autorités tombent parfois sur un os. Un Egyptien, vivant en France depuis plus de dix ans, où ses enfants sont

nés, devait être expulsé par avion depuis Orly, le jeudi 18 novembre au matin, à la suite d'un arrêté préfectoral pris la veille. Mais les passagers ont protesté. Et le commandant a refusé d'obliger un passager qui ne le souhaitait pas à voyager contre son gré, ce qui est d'ailleurs légal.

Bravo au pilote et aux passagers !

LE COMPTE-RENDU DES DÉPUTÉS LO-LCR

Pendant les deux sessions qui se sont succédé au Parlement européen, l'une à Bruxelles les 3 et 4 novembre, l'autre à Strasbourg du 15 au 19 novembre, les questions discutées allaient des émissions de CO2 des voitures neuves aux contrecoups de la « guerre du bœuf » entre l'Angleterre et la France, en passant pêle-mêle par la participation de l'Union européenne aux négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce, la lutte contre la drogue, la réforme des institutions européennes, ou encore, la Tchétchénie. Il y a eu également des débats sur des

questions concernant directement la situation des travailleurs : la politique de l'emploi ou l'aménagement du temps de travail.

Des débats tout terrain mais dont la portée est différente. Autant les discussions touchant de près ou de loin la concurrence peuvent être concrètes et précises, autant celles sur l'emploi ou les conditions de travail sont vides et celles sur les questions politiques, velleitaires.

Dans le cadre des temps de parole d'une minute qui nous sont chichement impartis, sur des sujets que nous n'avons pas toujours choisis, Roseline

Vachetta est intervenue sur l'aménagement du temps de travail. Certaines directives européennes, au lieu de représenter un progrès constituent un recul, « la législation de certains Etats membres étant plus avancée ». Elle a dénoncé en particulier celle autorisant le travail de nuit des femmes. Tout comme Armonie Bordes dans le débat sur la « violence envers les enfants, les adolescents et les femmes ». Pour elle « obliger des femmes, des mères de famille, à travailler de nuit sur des chaînes de production... pour augmenter les profits des action-

naires » est une forme de violence, la « première des violences » étant cependant « la gravité du chômage ». Dans le débat sur le financement des institutions européennes, Chantal Cauquil s'en est prise aux impôts indirects qui obligent même les salariés les plus mal payés et les chômeurs à participer à ce financement. Alain Krivine de son côté a dénoncé le projet dit Eurodac et la répression policière qu'il entraîne, prévoyant le fichage informatisé des empreintes digitales des demandeurs d'asile, parce que cela « viole la protection due aux réfugiés ».

Arlette Laguiller a repris à son compte la demande d'une organisation iranienne adressée au Parlement européen de prendre position pour la libération immédiate des étudiants arrêtés après les manifestations de juillet dernier et dont certains ont été condamnés à mort. N'ayant pas obtenu de temps de parole, nos camarades ont par ailleurs fait des explications de vote par écrit pour prendre position contre la guerre menée par l'armée russe en Tchétchénie, ou encore pour dénoncer la promotion de l'industrie nucléaire.

● Pourquoi nous avons refusé d'écouter Solana

Dans le cadre de la discussion sur la défense européenne, le Parlement européen avait droit à la visite de Javier Solana. A son arrivée nos élus ont quitté l'hémicycle en compagnie de trois députés du Parti Communiste grec. Dans le communiqué ci-dessous nous avons expliqué les raisons de notre geste. Un certain nombre d'autres députés, membres du PDS allemand, de Izquierda Unida espagnole, des deux Partis Communistes italiens, du Parti Communiste grec, du Parti Socialiste hollandais et du parti basque EH, se sont associés à notre démarche en le signant.

Les députés soussignés viennent de quitter l'hémicycle pendant l'intervention de M. Javier Solana. Nous voulons ainsi rappeler notre indignation face aux

bombardements meurtriers de l'OTAN qui ont frappé Serbes et Kosovars. Notre geste de protestation vise, par-delà sa personne et la politique qu'il avait incarnée, les représentants de ces grandes puissances dont il avait été le porte-parole, de Clinton à Blair, en passant par Jospin-Chirac et Schroeder, tous coupables d'avoir puni tout un peuple pour les crimes commis par ses dirigeants.

A la politique de la canonnnière et de l'ingérence militaire, nous opposons la solidarité avec les peuples en lutte pour leur liberté.

Le bilan de M. Solana comme secrétaire général de l'OTAN lui vaut aujourd'hui une cynique promotion au sein de l'UE, secrétaire général du Conseil et haut représentant pour la PESC (Politique étrangère de sécurité commune).

C'est pourquoi, tout en condamnant la politique d'épuration ethnique de la dictature de Milosevic, nous refusons de cautionner l'investiture que Javier Solana a gagnée au bout du fusil.

Strasbourg,
le 17 novembre 1999

● L'Europe et l'Organisation mondiale du commerce (explication de vote)

La délégation européenne aux négociations de l'OMC se pose en défenseur des intérêts de l'Europe. Elle n'est que le représentant des industriels et des groupes financiers les plus puissants de l'Union européenne, rivaux des trusts américains ou japonais dans la mise en coupe réglée de la planète, mais tous exclusivement préoccupés d'accroître leurs profits au détriment des travailleurs de leurs propres pays et sur les peuples des pays pauvres.

En évoquant les « droits fondamentaux des travailleurs » et leur « protection plus spécialement dans les pays pauvres », le rapport Schwaiger ajoute une dose de cynisme à tout le reste. Mais où est la protection des travailleurs, en particulier contre le drame du chômage, même dans les pays les plus riches de l'Union européenne, ceux précisément qui auraient largement les moyens d'éradiquer le chômage, si leurs gouvernements n'avaient pas pour principale préoccupation le pro-

fit des grandes entreprises et l'enrichissement de leurs propriétaires et actionnaires ? Et quant à la prétention de s'intéresser aux conditions inhumaines de travail et de salaires dans les pays sous-développés, elle est pure hypocrisie. Nombre de multinationales qui emploient, en Afrique ou en Asie, une main-d'œuvre quasiment pas payée et ne bénéficiant d'aucune protection sociale, ont leur siège en France, en Allemagne ou en Angleterre. Au lieu de les obliger à respecter un minimum de lois sociales, on se contentera d'inviter en observateurs quelques fonctionnaires de l'OIT aux négociations de l'OMC.

Nous ne voterons, ni n'amendons le rapport présenté, car c'est l'organisation capitaliste de l'économie, avec ou sans OMC, qui est fondamentalement non amendable.

Arlette LAGUILLER,
Armonie BORDES,
Chantal CAUQUIL

● Intervention de Roseline Vachetta sur l'OMC (session plénière du 17 novembre 1999)

L'OMC, créée pour accélérer la libéralisation des échanges, est devenue un des piliers essentiels du nouvel ordre international. Non seulement elle accompagne la mondialisation, mais elle s'attache aussi à lui donner forme et force de loi afin d'imposer la dictature des marchés.

L'OMC contribue activement à l'aggravation des politiques néolibérales, aux attaques contre les services publics, les droits sociaux ou environnementaux dans tous les domaines - l'emploi, la santé, la sécurité alimentaire, la propriété du

vivant, etc.

La délégation européenne à Seattle s'inscrit dans la logique libérale. Elle prône l'extension des pouvoirs de l'OMC, ce que refusent totalement les associations et organisations mobilisées pour réclamer un bilan des cinq dernières années de l'OMC, et un moratoire sur les prochaines négociations.

Nous soutenons cette démarche, premier pas vers une remise en cause radicale de l'ordre international capitaliste. C'est pourquoi nous ne voterons pas le rapport Schwaiger.

● Pacte européen pour l'emploi et mots creux (intervention d'Arlette Laguiller en assemblée plénière à Bruxelles le 3 novembre 1999)

Le chômage, complet ou partiel, est un drame humain pour des millions de familles. C'est une catastrophe sociale même dans les pays d'Europe qui prétendent compter le moins de chômeurs. Et voilà que le Conseil des ministres de Cologne comme la Commission européenne se contentent de se gaver de mots en parlant de « Pacte européen pour l'emploi » ou de « lignes directrices pour l'emploi 2000 ».

Mais les mesures envisagées sont ridicules eu égard à l'ampleur du problème ! Le bouquet, c'est qu'on a le cynisme d'invoquer le chômage pour donner encore de l'argent au patronat. Les 500 millions supplémentaires que la Banque européenne est invitée à débloquer sous le prétexte d'encourager la création d'emplois, ainsi que le milliard pour les PME des hautes technologies, seront officiellement destinés à l'investissement.

Je veux prendre un exemple

récent, parmi tant d'autres, de ces grandes entreprises qui licencient lorsqu'elles réalisent des profits élevés : le trust ABB Alstom Power se prépare à supprimer un grand nombre d'emplois dans plusieurs pays de l'Union européenne : en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, en Suède, sans même parler d'autres pays d'Europe ou du monde.

Pourquoi donc la Commission européenne n'utilise pas de son autorité pour s'opposer aux suppressions d'emplois de ce genre ?

Elle décide d'un nombre incalculable de directives qui ont force de loi dans les domaines qui touchent à la concurrence. Comment comprendre son refus de réagir contre l'attitude humainement et socialement irresponsable des grandes entreprises, si ce n'est qu'elle sert exclusivement les intérêts de ces grandes sociétés et qu'elle n'a que des mots de consolation pour les chômeurs ?

● Explication de vote de Roseline Vachetta et Alain Krivine sur le rapport Menrad (session des 3-4 novembre 1999)

Nous votons contre les lignes directrices pour l'emploi issues du rapport Menrad mettant les politiques des Etats en subordination totale aux « grandes orientations politiques économiques » du Pacte de stabilité. C'est donc l'emploi et le social qui se trouvent au service de l'économie, et non l'économie au service du bien-être social. Par conséquent, la philosophie de ces lignes directrices est clairement libérale. C'est-à-dire qu'elles visent à rendre les marchés du travail plus flexibles, à baisser davantage encore les coûts du travail, à retarder l'âge de la retraite, à priver les chômeurs d'indemnités.

Tout cela accroîtra considérablement le nombre de travailleurs pauvres, principalement parmi les plus âgés et les femmes. Nous refusons cette logique, inspirée du modèle britannique.

En revanche, en ce qui nous concerne, nous soutiendrons toutes les initiatives européennes des associations de chômeurs et de salariés visant à redistribuer la richesse produite de manière plus juste.

Tchéchénie

PENDANT LES PALABRES LES BOMBARDEMENTS CONTINUENT

L'artillerie et les troupes russes à l'assaut de la Tchétchénie.



Au sommet de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) qui vient de se tenir à Istanbul, les dirigeants occidentaux se sont efforcés de sauver la face en faisant semblant de condamner l'intervention russe en Tchétchénie. Mais il a suffi qu'Eltsine leur fasse la promesse de les associer à une éventuelle négociation sur l'avenir du Caucase pour que Clinton, Chirac et les autres retombent dans un silence complice.

Pendant ce temps, l'armée russe continuait à soumettre les zones rebelles, et plus particulièrement la capitale Grosny, à des bombardements incessants, faisant chaque jour de nouvelles victimes parmi les civils et jetant toujours plus de réfugiés sur les routes de l'exode. L'état-major russe ne cache pas qu'en pilonnant villes et villages, il espère que la population fera elle-même pression sur les combattants tchéchènes pour qu'ils se retirent, et que les troupes fédérales pourront faire leur entrée sans avoir à mener des combats meurtriers.

En tout cas, le gouvernement d'Eltsine et son état-major multiplient les déclarations affirmant qu'ils sont décidés à poursuivre cette guerre jusqu'au bout et qu'il n'est pas question pour eux de négocier avec « des terroristes internationaux ».

Car le prétexte officiel de cette sale guerre reste la série d'attentats qui fit un grand nombre de victimes en Russie et que les autorités russes ont attribués à la mafia tchéchène, même s'il apparaît clairement que les dirigeants de la Russie voulaient surtout briser les velléités d'indépendance des diri-

geants tchéchènes et, au-delà, d'autres dirigeants de cette région. Point de passage obligé entre les gisements pétroliers de la mer Caspienne et l'Occident, cette région a en effet une importance stratégique et économique, et les dirigeants russes ne veulent pas que cet énorme fromage leur échappe au profit d'une autre mafia, qu'elle soit tchéchène ou autre.

Du coup, le pouvoir en place à Moscou poursuit sa sale guerre et ses massacres, arguant qu'il ne s'agit que d'une affaire intérieure et qu'elle ne regarde que lui. Et Eltsine a beau jeu

de dénoncer le caractère hypocrite des déclarations occidentales condamnant cette intervention, en rappelant que les Clinton, Chirac et autres Védrine ont eu recours aux mêmes méthodes pour imposer leur politique au Kosovo, en Serbie et en Irak.

Mais s'il est vrai que les uns et les autres ont du sang sur les mains, ce sont toujours les mêmes qui saignent : les dizaines de milliers de civils, qui périssent sous les bombes et la mitraille.

Roger MEYNIER

Irak

L'Irak vient de décider d'arrêter toute exportation de pétrole pour protester contre l'attitude du Conseil de sécurité de l'ONU, qui vient de reconduire pour 15 jours seulement, au lieu de 6 mois, l'accord « pétrole contre nourriture » existant maintenant depuis trois ans et qui permet à l'Irak de ne pas être totalement étranglé par l'embargo que les puissances impérialistes lui imposent maintenant depuis neuf ans. Le prix du brut a immédiatement grimpé à quelque 27 dollars le baril à New York.

En effet les grandes puissances, qui ne se sont pas mises d'accord sur les termes des conditions qu'elles s'approprient à imposer à l'Irak pour lever l'embargo, se donnent encore 15 jours pour y parvenir. Autant elles sont intéressées au retour de relations

LE TERRORISME DES GRANDES PUISSANCES CONTRE LE PEUPLE IRAKIEN

commerciales normales avec l'Irak, autant elles ne veulent pas se déjuger ni avoir l'air de passer l'éponge sur l'audace de Saddam Hussein, qui a tenté en 1990 de remettre la main sur ce Koweït qui n'est un Etat indépendant que par la volonté des colonisateurs, en particulier britanniques.

Il s'agirait d'imposer à nouveau à l'Irak la présence d'observateurs de l'ONU, autorisés à pénétrer partout pour vérifier la réalité du désarmement irakien.

Il y a un an, c'est suite au refus de l'Irak de se plier aux exigences desdits observateurs que les USA, suivis de la Grande-Bretagne, s'étaient livrés à des bombardements massifs contre la population irakienne. En quelques jours, du 17 au 19 décembre 1998, plus de bombes et de missiles étaient tombés sur l'Irak que pendant toute la guerre du Golfe, faisant des dizaines de morts dans la population civile.

Le prétexte invoqué à l'époque pour justifier cette agression sauva-

ge, à savoir le danger que l'armement irakien aux mains de Saddam Hussein aurait fait peser sur le monde, était déjà bien ridicule. Mais l'incapacité de l'Irak à se défendre et à riposter aux bombardements américano-britanniques a prouvé, s'il en était besoin, à quel point le potentiel militaire de l'Irak était détruit depuis la guerre du Golfe. Cela a amplement démontré que le danger d'agressions militaires était au contraire tout entier du côté des grandes puissances, qui s'érigent en gendarmes du monde contre les peuples.

Aujourd'hui les gouvernements des grandes puissances s'approprient à nous rechanter la même chanson. C'est vraiment le comble de l'hypocrisie, car depuis un an ce sont les militaires américains et britanniques qui continuent à terroriser la population irakienne en opérant des sorties aériennes quotidiennes, en particulier dans les zones d'exclusion aérienne au nord et au sud du pays.

Sous prétexte de protéger les populations chiïtes et kurdes, les grandes puissances ont interdit ces zones à l'aviation irakienne. Mais leur propre aviation, qui prétend frapper des objectifs militaires, lance depuis un an des bombes sur les populations civiles de ces zones. La défense aérienne irakienne est manifestement réduite à des tirs symboliques totalement impuissants.

Le gouvernement irakien dénonce quelque 15 746 survols de son territoire depuis la fin de l'opération « Renard du désert » et affirme que deux cents personnes ont été tuées par des bombardements. Les ONG confirment l'existence de « sanglantes bavures » et, si les chiffres avancés sont exacts, ces bombardements non officiels, dont pratiquement personne ne parle, auraient fait plus de morts depuis un an que n'en firent les bombardements massifs de l'opération « Renard du désert ». *Le Monde* cite un prêtre de Mossoul, dans le nord du pays, qui témoigne

des effets de ces bombardements : « On dirait que les Américains et les Britanniques veulent rendre service au gouvernement. [...] Nous sommes dégoûtés, au pire cela donne plutôt envie de soutenir le pouvoir irakien. [...] Cela fait partie de la vie quotidienne. Cette menace permanente est très éprouvante pour les nerfs ».

Les puissances impérialistes tuent en douce, en silence, avec la complicité des médias occidentaux qui en parlent à peine, et demain ce sont ces assassins-là qui vont sommer l'Irak de prouver qu'il a bien désarmé !

L'arrêt des bombardements et la levée sans conditions de l'embargo contre l'Irak, qui tue chaque mois 5 000 enfants par manque de médicaments et de nourriture, voilà ce qu'il faut exiger des dirigeants des grandes puissances dont l'intervention, en Irak comme ailleurs, est une véritable catastrophe pour la population.

Dominique CHABLIS

Brésil

MENACES CONTRE UN MILITANT DU MOUVEMENT DES SANS-TERRE

Le militant brésilien José Rainha effectuait dernièrement une tournée en Europe. Il a en particulier été l'invité du groupe de la Gauche unie européenne-Verts nordiques, la GUE, au Parlement de Strasbourg. Il se trouve, dans son pays, sous la menace d'une peine de 26 ans et six mois de prison, pour un double crime qu'il n'a pas commis. Le jugement en appel, qui est le dernier recours possible, se tiendra le 15 décembre à Vitória, la capitale de l'Etat de l'Espírito Santo, qui se trouve au nord de Rio de Janeiro.

Les faits remontent à dix ans. Le 3 juin 1989, lors de l'occupation d'une propriété inculte par des paysans sans terre, le propriétaire et un policier avaient déclenché une fusillade contre les occupants, à la suite de laquelle ils furent tués. Les grands propriétaires terriens organisés dans l'Union Démocrate Ruraliste, la police et la justice de l'Espírito Santo firent aussitôt porter l'accusation sur José Rainha, connu comme militant et organisateur du Mouvement des Sans-Terre de la région. Sauf que Rainha se trouvait alors à 2 000 km de là, dans l'ouest de l'Etat de Sao Paulo.

Les multiples témoignages qu'il apporta, jusqu'à celui d'un officier de l'armée, ne l'empêchèrent pas d'être condamné, le 10 juin 1997. Le jury était tout acquis aux grands propriétaires, au point que, dès avant le procès, quatre des sept jurés avaient signé une pétition demandant sa condamnation. Jugé en appel dans le même Etat, il a de fortes chances de voir sa peine confirmée, par des juges issus du même milieu des grands propriétaires, ou solidaires d'eux.

Les luttes pour la terre

Le problème de la terre, au Brésil, est directement issu de l'époque coloniale et esclavagiste. Les terres sont en majorité aux mains de grands propriétaires, des latifundiaires le plus souvent absentéistes, qui ne mettent en valeur qu'une infime partie de leurs terres (hors des zones de plantations de café, canne à sucre, cacao, bien sûr), alors qu'il y a 12 millions de paysans sans terre. 1 % des propriétaires détiennent la moitié des surfaces cultivables. Et ceux que l'on appelle les « colonels » détiennent localement tous les pouvoirs, bénéficiant de la complicité de l'appareil d'Etat, police, justice, armée et administration, et hésitent rarement à faire le coup de feu contre les opposants, quand ils n'envoient pas contre eux leurs tueurs à gages.

Les conflits pour la possession des terres sont donc constants et meurtriers. Chaque année, plusieurs centaines de syndicalistes paysans sont assassinés. Même lorsque les coupables sont parfaitement connus, ils sont rarement condamnés et purgent encore plus rarement leur peine. C'est ainsi que les policiers et les autorités responsables de l'assassinat de 19 paysans sans terre en 1996, à Eldorado dos Carajás, ont été acquittés en septembre par le tribunal.

Les gouvernements brésiliens successifs font voter et prétendent appliquer des plans de réforme agraire, à la fois pour mettre fin à une agitation gênante et pour accélérer la modernisation de la campagne. L'actuel ministre de la Politique foncière se vante par exemple d'avoir exproprié 8 mil-



Manifestation de sans-terre : « Brésil, tes enfants ne craignent pas le combat »

lions d'hectares, pris sur les grandes propriétés non cultivées, et d'y avoir installé 330 000 familles paysannes, ce qui laisse entier le problème des sans-terre.

Il y a même eu, ces années dernières, l'apparition de spéculateurs à l'expropriation, qui achètent bon marché un domaine et s'arrangent pour se le faire exproprier à un bon prix, y compris en le faisant occuper par des sans-terre, ce qui en général accélère la procédure.

Mais cette attitude vis-à-vis de la terre est marginale. La tradition de la grande propriété et la solidarité avec les latifundiaires est trop forte dans la classe dominante. L'Union Démocrate Ruraliste est un groupe de pression puissant, même dans les Etats brésiliens les plus industriels. C'est même dans ces Etats que se produisent actuellement les occupations de terres les plus retentissantes.

Vincent GELAS

Algérie L'ASSASSINAT D'ABDELKADER HACHANI

Le 22 novembre Abdelkader Hachani, l'un des principaux dirigeants du FIS, a été assassiné à Alger. Arrêté quelques jours après le coup d'Etat de janvier 1992, il avait été libéré il y a plus de deux ans et avait pris une position plus critique à l'égard de la loi de « concorde nationale » de Bouteflika que d'autres dirigeants du FIS comme Rabah Kébir ou Abassi Madani. Déclarant que cette « concorde nationale » était insuffisante, il avait demandé la libération de tous les leaders du FIS et posé le problème de la relégislation du FIS, éventuellement sous une autre forme et sous un autre sigle.

Son assassinat peut correspondre aux intérêts de milieux politiques bien différents. Il peut avoir été commandité par des « durs » de l'armée comme il peut l'avoir été par des chefs du GIA opposés à l'abandon de la lutte armée. Il peut viser à bloquer toute perspective de relégislation du FIS en liquidant l'un des interlocuteurs possibles du pouvoir sur ce terrain. Il peut s'inscrire dans une politique visant à saboter l'application de la loi de concorde nationale qui de toute façon n'a pas les résultats escomptés par Bouteflika.

En tout cas, depuis quelques semaines, les attentats, les massacres de populations civiles, les embuscades contre des militaires ou des forces de sécurité se sont multipliés. Le GIA d'Antar Zouabri et le GSPC (groupe salafiste pour la prédication et le combat — dissidence du GIA) de Hassan Hattab, tentent ainsi de faire capoter la loi de concorde nationale. Les attentats pourraient se multiplier dans les semaines qui viennent à l'occasion du mois de ramadan qui est chaque année un temps fort pour les groupes islamiques.

Il semble que cette loi rencontre un succès mitigé. D'après les chiffres officiels, les redevances auraient dépassé les 1 200, depuis le 13 juillet, date de sa promulgation. Mais ce chiffre serait sensiblement gonflé. Et ceux qui se seraient rendus jusqu'à présent seraient plutôt des terroristes ou des groupes du GIA peu actifs ou inactifs. La loi arrive à terme le 13 janvier 2000 et elle pourrait se solder par un échec ou un demi-échec qui risque d'entamer le prestige et la popularité de Bouteflika et de réduire sa marge de manoeuvre à l'égard de l'armée.

L'objectif de Bouteflika, le retour à la stabilité politique, nécessaire à l'arrivée des investissements étrangers pourrait donc bien se faire encore attendre. Bouteflika a beau multiplier les initiatives diplomatiques afin d'attirer des investisseurs, ceux-ci font la fine bouche. Au mieux, ils sont à la recherche d'un réseau de distribution en Algérie. C'est d'ailleurs le même objectif, la recherche d'un marché qui est l'objectif des dirigeants de l'Union Européenne dans les négociations qui doivent reprendre en vue d'un accord d'association entre l'Algérie et l'Union Européenne. Mais alors que l'Union Européenne fait pression pour obtenir tout simplement le démantèlement des barrières douanières de l'Algérie, les dirigeants algériens voudraient en contrepartie une reprise des investissements étrangers dans leur pays.

Pendant ce temps, la misère continue de s'accroître. Près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Le CNES (Conseil national économique et social, un organisme d'Etat) vient d'annoncer qu'un million d'enfants algériens souffrent de malnutrition. Voilà ce qui se cache derrière tous les discours sur la paix et la stabilité retrouvées!

H.M.

— Le Mouvement des Sans-Terre (MST) —

Ce mouvement tient souvent la vedette dans l'actualité brésilienne. C'est en effet lui qui organise dans tout le pays des occupations de terres incultes. Il gère aussi de nombreuses coopératives de production et de consommation et dans les moments de pénurie alimentaire organise le « pillage » de magasins

ou de convois de ravitaillement.

Créé en 1984, à la fin des gouvernements militaires, le Mouvement des Sans-Terre a été fortement inspiré par le courant catholique de la « théologie de la libération » et est publiquement soutenu par la Conférence des évêques brésiliens. Il est lié au Parti des Travailleurs de

« Lula », même si, lors de sa dernière campagne présidentielle, celui-ci a voulu prendre ses distances avec lui, le jugeant trop radical.

Ce n'est pas que le MST soit révolutionnaire. Il se dit « socialiste », comme le PT lui-même, mais son idéal serait la création d'une petite et moyenne paysan-

nerie nombreuse. Il est nationaliste, anti-FMI, mais ne prend pas pour cible la bourgeoisie brésilienne ou le capitalisme en tant que tels.

Le MST se compose d'un noyau d'environ 2 000 militants, compétents et disciplinés, qui encadrent et dirigent les masses de paysans sans terre. Ce sont ces cadres qui, selon une politique coordonnée, choisissent les occupations à effectuer et les organisent. Sachant utiliser les opportunités pour donner le maximum de publicité à leurs actes, ils ont, par exemple, simulé tout récemment l'occupation d'un domaine appartenant à Cardoso, le président de la République, alors en voyage à Cuba. Ce domaine est parfaitement exploité, et n'entre donc pas dans la catégorie des terres expropriables, selon les critères mêmes du MST. Mais cette action d'éclat, qui a provoqué l'intervention de 350 militaires et policiers, a servi à ramener l'attention sur le problème de la terre.

Le MST a aussi organisé de grandes marches « pour la terre » à travers le Brésil, comme celle qui, partie de Rio en juillet, est arrivée le 7 octobre dans la capitale fédérale, Brasília.

V.G.



Un exemplaire du journal « Sans-Terre » appelant à une manifestation contre le gouvernement

Organismes de Sécurité sociale

IL FAUT DES EMBAUCHES!

Le 18 novembre dernier, l'ensemble des organismes de Sécurité sociale étaient appelés à faire grève à l'appel de la CGT et de la CFDT. Les revendications portaient sur les conditions de travail, le manque de personnel et contre les projets d'application des 35 heures.

La grève a été relativement bien suivie : 30 % au plan national, ce qui est un bon résultat par rapport aux mouvements précédents. Dans certains organismes, la

grève a été presque totale. Il faut dire que les agents de la Sécurité sociale en ont ras le bol des mauvaises conditions de travail, dues essentiellement au manque de personnel. Le retard est chronique tant dans les Caisses primaires d'assurance maladie que dans les Caisses d'allocations familiales. Les familles attendent parfois un mois, voire deux mois, le remboursement des indemnités journalières maladie. Dans les CAF la situation est iden-

tique. Il y a un mois de retard à Paris, dans le Val-de-Marne il y a 34 000 pièces de retard.

Cette situation est la conséquence de la politique des gouvernements successifs, que ce soit sous la houlette de Veil, Juppé ou Aubry. Le nombre d'agents dans les organismes de Sécurité sociale est passé de 172 455 en 1984 à 159 617 en 1998 (- 12 838 en 14 ans), alors que la charge de travail a fortement augmenté. Par exemple, à la CAF de Paris, le nombre d'allocataires est passé de 247 000 en 1991 à

363 000 en 1998 (48 % d'augmentation) tandis que le nombre d'agents passait de 1098 à 854. La productivité des agents a ainsi augmenté de plus de 50 % en cinq ans.

Devant l'accumulation du retard, les directions embauchent avec parcimonie. Par exemple, à la CAF Paris, 12 agents font actuellement la formation de technicien, 23 emplois-jeunes feront pour certains cette formation en... septembre 2000, alors que la CGT revendique de suite 130 embauches pour faire face aux

besoins.

Dans les organismes de Sécu, le nombre de départs en retraite prévus entre 2000 et 2003 est de 9 366. La formation de technicien demandant un an à la CAF par exemple, on voit que le problème des effectifs va aller en s'aggravant. Alors il faut que la journée du 18 novembre soit suivie par d'autres, plus puissantes encore, pour que le gouvernement entende les revendications des grévistes.

Correspondant LO

Sécurité sociale Bourges

LE MÉCONTENTEMENT S'EXPRIME

Judi 18 novembre, les fédérations CGT et CFDT de la Sécurité sociale appelaient à une journée de grève pour «l'embauche et l'application des 35 heures sans perte de salaire».

A la Caisse du Cher, cette opportunité a été saisie, car cela fait bien longtemps que le manque de personnel rend les conditions de travail de plus en plus pénibles.

A Bourges, un conseil d'administration a reconnu en 1997 que «la charge de travail augmentait de 50 % par an». Pourtant en 10 ans, 49 postes ont été supprimés. Un départ sur deux n'est pas remplacé, essentiellement dans les services liés au ver-

sement des prestations. Par contre, on prévoit d'embaucher un «qualiticien», un «chargé de communication», un «facilitateur»... qui n'auront pas plus d'arguments que nous pour expliquer aux assurés pourquoi ils attendent 1 à 2 mois avant d'être remboursés et un mois supplémentaire pour avoir leur volet de décompte!

Pour couronner le tout, les différents logiciels ne sont pas au point : pas plus le dernier en date que les autres, au nom

pourtant résolument optimiste puisqu'il s'appelle «Progrès»!

Comme rien n'est anticipé, pas plus la venue de l'an 2000 que le reste, tous les tests n'ont pas été réalisés avant la mise en route. C'est donc sur des dossiers réels que nous testons les versions, ce qui entraîne évidemment des erreurs et du retard dans le paiement des dossiers des assurés. Et de toute façon, la nouvelle méthode de travail rallonge le délai de remboursement de deux jours!

Sans compter qu'il est parfois impossible de rentrer dans les fichiers ou que l'ordinateur nous déconnecte en pleine saisie. Difficile de faire comprendre cela à des assurés excédés par les délais de remboursement.

La carte Vitale n'est pas pour rien non plus cette année dans l'augmentation du travail et dans les demandes d'explications, ou les réclamations bien légitimes des assurés.

Nous constatons un dirigisme de plus en plus grand dans le déroulement de la journée de travail des agents affectés au remboursement, dans leurs horaires, dans leur travail et, pour tous, il devient de plus en plus difficile de prendre ses congés.

Les formations sont très rapides. Les notes de service sur les changements incessants de législation ou de versions informatiques sont rarement commentées et parfois pas lues... faute de temps. Alors qu'une erreur de notre part peut aboutir à une sanction.

Histoire de faire pression sur nous, on nous donne bien plus de dossiers qu'on ne peut en faire dans une journée et, malgré les pannes informatiques très fréquentes, il n'est pas rare que des chefs nous demandent de nous expliquer sur le nombre des dossiers traités.

La direction, ayant eu vent de la grogne dans les services, nous a passé de la pommade dans une note de service annonçant l'embauche de quatre CDD, a reconnu les efforts réalisés et... nous a invités à les poursuivre!

Alors, mardi 16 novembre, nous nous sommes rassemblés à 80 pour approuver la grève et l'idée d'un rassemblement sur les marchés pour la journée du 18.

Nous étions une soixantaine le matin, malgré le mauvais temps, et nous nous sommes retrouvés à 45 pour aller demander des comptes à la direction. Pendant deux heures, chacun a exprimé son mal au cœur et son ras-le-bol des conditions de travail.

Nous avons eu droit de la part de la direction à quelques promesses qui ne lui coûtaient pas grand-chose :

- l'arrêt des changements de méthodes de travail,
- l'arrêt des déménagements des services,
- quelques embauches pour la Couverture Maladie Universelle dont devront s'occuper les Caisses primaires dès le 1er janvier.

Le lendemain, nous étions 50 pour faire le bilan : nous attendons une semaine pour voir si la direction tient les quelques promesses qu'elle a faites. Mais nous restons tous persuadés que la vraie solution à nos problèmes est l'embauche définitive d'employés. Et nous sommes nombreux à avoir conscience que, pour faire reculer la Caisse nationale et le ministère, il faudra une lutte, non seulement des 170 000 employés de Sécu, mais également de l'ensemble des travailleurs.

Correspondant LO

Le manque de moyens dans l'Éducation nationale

LES ASSISTANTES SOCIALES SCOLAIRES PROTESTENT

Les assistantes sociales scolaires manifestent leur ras-le-bol. Elles ont protesté en faisant grève, dans l'Hérault entre autres, le vendredi 19 novembre, et ailleurs d'autres façons.

Une chose est sûre : elles n'en peuvent plus. Les salaires n'ont pas bougé depuis des années, alors que les conditions de travail, elles, s'aggravent, principalement à cause des sous-effectifs. Il y a de plus en plus de travail. Déjà en 1995, un rapport parlementaire parlait d'une augmentation annuelle de 3% de leur activité. Par contre, si 300 postes ont été

créés en 1998, le budget 2000 ne prévoit la création que de... 30 nouveaux postes.

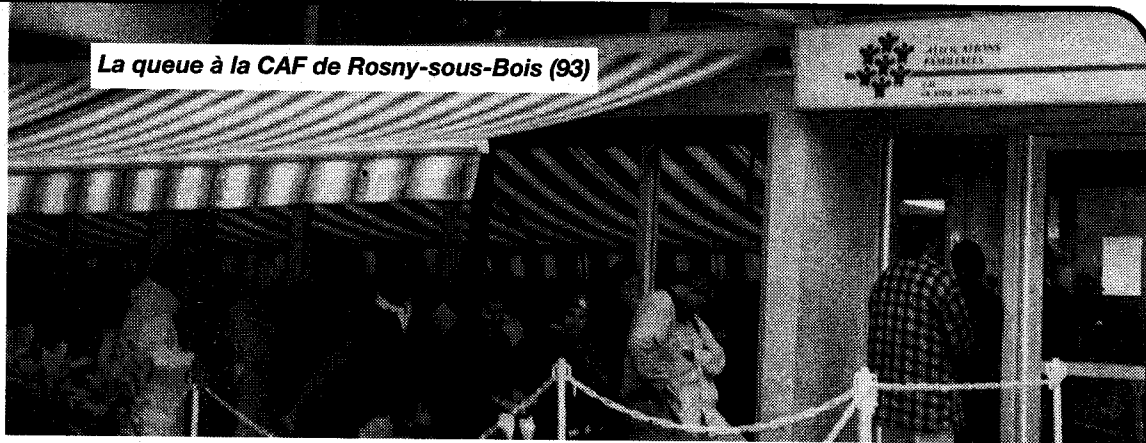
Sur plus de 2700 assistantes sociales scolaires, 2000 travaillent dans les collèges et les lycées. Cela veut dire une assistante sociale scolaire pour presque 4700 élèves! Or de plus en plus de jeunes collégiens ou lycéens se retrouvent dans des situations matérielles et morales très dures et ont besoin de faire appel à elles, comme aux infirmières d'ailleurs. Le Syndicat national unifié des assistantes sociales de la fonction publique, le Snuas FP, demande la créa-

tion d'un poste d'assistante sociale pour deux établissements, et un poste pour un seul établissement, dans le cas des établissements sensibles, c'est-à-dire ceux qui se trouvent dans les banlieues défavorisées ou les quartiers populaires. Cela veut dire qu'il faudrait créer 500 nouveaux postes, et non pas 30.

Dans ce domaine, comme dans toute l'Éducation nationale, le gouvernement devrait avoir comme préoccupation première de créer des emplois, car ils sont utiles, pas fictifs du tout, ceux-là!

A.R.

La queue à la CAF de Rosny-sous-Bois (93)



LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES FACE À LA PAUVRETÉ ET À LA PRÉCARITÉ

Lorsque le RMI a été créé, il y a un peu plus de dix ans, le gouvernement s'est « débarrassé » du problème du paiement de cette prestation en l'affectant aux Caisses d'allocations familiales, les CAF, dont ce n'était pas précisément la vocation, plutôt que de créer un organisme spécialisé.

Les CAF versent donc le RMI à un nombre sans cesse croissant de « bénéficiaires » : ils étaient 550 000 en 1991 et 1,1 million en 1998, soit le double ! Les CAF s'occupent en outre de verser les allocations adulte handicapé et parent isolé, sans oublier évidemment les... allocations familiales. D'où une avalanche de travail supplémentaire.

Les Caisses sont devenues ainsi les principaux centres de lutte contre la pauvreté. Six millions de personnes en dépendent, soit 10% de la population. Et le nombre d'allocataires augmentait jusqu'à présent de 8% par an... en dépit des belles déclarations sur la stagnation puis la diminution du chômage, ce qui n'apparaît pas au niveau des Caisses.

Le nombre de visites aux guichets, d'appels télépho-

niques (23 millions en 1991, 46 millions en 1998), de lettres, etc., a grimpé en flèche.

Si l'on ajoute à cela l'extrême complexité des règlements (15 000 règles, des centaines de modèles différents de pièces justificatives) et, en guise de bouquet, un nouveau système informatique « Cristal » qui ajoute pour le moment à la pagaille en région parisienne, on comprend que c'est peu de dire que les CAF sont complètement dépassées.

Le drame c'est que bien des usagers, qui sont dans la misère ou à la limite, touchent leurs prestations avec des semaines et parfois des mois de retard. Quand on n'a que cela pour vivre, tout retard est absolument insupportable : comment faire pour payer les loyers, la nourriture, etc. ?

Non seulement le gouvernement devrait relever les minima sociaux, mais en outre il devrait faire en sorte que les gens victimes du chômage et de la précarité - c'est-à-dire victimes du patronat et de la politique gouvernementale - soient servis en temps et en heure, sans être obligés de passer des demi-journées à faire des queues aux guichets,

où ils sont souvent perdus dans un fouillis de règlements administratifs que les employés eux-mêmes ont parfois du mal à maîtriser.

Et bien entendu, en plus des allocataires mécontents, les autres victimes sont les agents des CAF confrontés à un travail dément et, surtout au téléphone et aux guichets, à des « clients » de plus en plus irascibles.

Seulement le gouvernement s'en moque. Celui de Jospin comme les précédents de droite. Les pauvres, ce n'est pas son affaire. S'ils attendent, ce n'est pas grave : ils ont le temps, n'est-ce pas !

L'essentiel pour Jospin et Cie c'est que les patrons soient servis rubis sur l'ongle. Ceux qui demandent des millions ou des milliards ne peuvent pas attendre, pour eux c'est du sérieux.

Tandis que les pauvres qui doivent patienter pour toucher quelques centaines ou quelques milliers de francs, eh bien tant pis pour eux, ils finiront bien par se débrouiller !

Voilà comment raisonne, et agit, ce gouvernement, dont on est surpris lorsqu'on se rappelle de temps en temps qu'il se prétend de gauche...

Correspondant LO

HÔPITAL SAINT-ANTOINE PARIS

LES URGENCES EXPLOSENT

Depuis le 15 novembre le personnel des Urgences de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, est en mouvement pour l'obtention de 33 personnes paramédicales supplémentaires, dont 11 infirmières, en plus des 39 actuelles, mais aussi un psychologue, une assistante sociale, deux cadres et des médecins. Il réclame aussi de nouveaux locaux adaptés au nombre de passages quotidiens dans ce service, et du matériel médical et paramédical en suffisance.

Il y six ans, l'AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) avait prévu de fermer les Urgences de l'hôpital Rothschild pour les diriger sur les deux hôpitaux les plus proches : Saint-Antoine et Tenon.

Depuis cette année, Saint-Antoine devient SAU (Service d'Accueil des Urgences). Pour Tenon, cela a été refusé, cet hôpital n'est pas aux normes définies par l'administration et ne peut donc recevoir comme Saint-Antoine les SAMU, SMUR... qui se retrouvent de fait à Saint-Antoine pour tout l'Est parisien, en ce qui concerne les Urgences adultes.

Ainsi, en quelques mois, le nombre de patients est passé de 80 personnes par jour à 130 personnes, avec un record à 160.

Toute cette augmentation du nombre de patients s'est faite avec le même nombre de personnel et les mêmes locaux, déjà étroits auparavant. Alors les conséquences se sont vite fait sentir : un épuisement du personnel, une attente de 4 à 6 heures pour pouvoir être pris en charge par un médecin, un surcroît de violence verbale ou physique (comme la menace

d'un couteau il y a peu), des locaux tellement inadaptés qu'il n'y a pas assez de chaises pour que les gens puissent attendre de façon convenable, et des malades qui passent plus de 24 heures sur un brancard en attendant un lit dans un service, quand ce n'est pas de mourir là, faute de lit.

Pendant toute la semaine écoulée, le personnel majoritairement en « grève », mais assigné, a eu comme objectif de faire connaître son mouvement par des distributions de tracts sur les marchés voisins, par une pétition qui circule auprès du personnel de l'hôpital et des usagers des Urgences. Une semaine après, la directrice ne propose que d'embaucher du personnel sur les postes vacants, alors qu'il y a déjà des CDD dessus, l'embauche de deux infirmières temporaires sur les postes de cadres libres jusqu'en juin, et l'embauche de 3 CDD « pour vous aider ». Et comme cerise sur le gâteau, elle propose la création d'un groupe de travail qui se donnerait deux mois pour travailler « sur l'effet Rothschild » et sur l'organisation du travail.

Enfin, pour le manque de place, la direction propose... de monter un préfabriqué Algeco devant les Urgences pour agrandir l'accueil. Bref, des propositions dérisoires, vu la situation ! Ces réponses ont « remonté » le personnel pour l'inciter à aller plus loin dans la lutte et dans des actions qui pourraient donner envie aux autres services de l'hôpital de se joindre au mouvement, seule issue pour gagner dans le bras de fer contre l'AP-HP.

Correspondant LO

CHU DE ROUEN

TROP C'EST TROP !

Comme la plupart des hôpitaux, le CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Rouen subit depuis des années, et surtout les deux dernières, les rigueurs du régime amaigrissant que leur impose le ministère au travers de la réforme hospitalière prévue par Juppé et appliquée par Aubry et ses acolytes.

Mais il ne s'agit pas là de « dégraissage », si tant est que le

CHU en ait eu besoin. C'est à l'os qu'on s'attaque ! Avec plus de 50 millions de reports de charges cumulés sur deux ans, le CHU ne s'en sort plus.

Toutes les restructurations, tous les redéploiements possibles ayant été accomplis par la direction sur le dos du personnel, la limite a été atteinte. Des lits fermés pendant les vacances d'été n'ont pas pu être rouverts en septembre. Au moindre arrêt maladie, on ferme une unité

de soins pour une semaine ou quinze jours. Des patients que le CHU devrait être en mesure d'accueillir en raison de la gravité de leur cas sont aiguillés vers Caen... à plus de cent kilomètres.

Depuis le mois de mars, aucun départ à la retraite n'a été remplacé. On ne remplace plus non plus les arrêts de longue durée, ni les congés maternité. On bouleverse les plannings de travail au jour le jour, on rappelle chez eux des gens en repos.

Alors, il y a un moment où ça éclate.

Jeudi 18 novembre, nous étions plus de 1500 en grève à l'appel de tous les syndicats. 40% de grévistes sur un hôpital où, dans la plupart des services soignants, on est bien souvent, en temps normal, en dessous de l'effectif minimum requis en cas de grève (calqué sur le service des dimanches et fêtes) cela ne s'était pas vu depuis des années. Et c'est à 800 que nous nous sommes retrouvés pour une manifestation animée et colorée dans les rues de Rouen.

Le lendemain, une assemblée de 250 personnes décidait une nouvelle grève et une nouvelle manifestation pour le jeudi suivant 25 novembre. Chacun est bien

conscient que le mouvement va devoir durer et qu'il va falloir entraîner les autres hôpitaux. En effet, il n'est pas question pour les grévistes que le budget du CHU soit revu à la hausse au détriment des autres hôpitaux de la région, comme Le Havre, Dieppe ou Elbeuf. Ni de se disputer d'une région à l'autre quelques dixièmes de pour-cent d'un budget national étriqué, voté par les députés.

Il faut aux hôpitaux publics les moyens de soigner correctement les malades. Et cela passe aussi par des conditions de travail correctes pour le personnel. C'est l'exigence des grévistes du CHU de Rouen.

Correspondant LO

Peugeot

INSATIABLE !

La dégradation des conditions de travail suite au passage aux 35 heures début novembre ne s'est pas fait attendre à Peugeot-Sochaux. Sous des prétextes divers, les directions d'atelier ont recalculé les gammes de travail de sorte qu'en étant présents à l'usine 21 minutes de moins chaque jour, les ouvriers de fabrication font autant de pièces ou d'opérations, voire davantage, qu'avant le passage aux 35 heures.

Dans un secteur d'outillage où la direction d'usine fait travailler les samedis en heures supplémentaires, les ouvriers viennent de calculer que non seulement ils perdraient entre 106 et 150 F par semaine, mais que la partie de leur paie due aux heures supplémentaires ne leur serait plus versée à la fin du mois, mais à la fin de l'année suivante !

Poussant plus loin l'organisation de la flexibilité pour l'an 2000, la direction de Peugeot-Citroën prépare le fractionnement des quatre semaines de congés payés, de façon, dit-elle, à pouvoir fabriquer 55 000 voitures supplémentaires en période de forte demande. La perspective de n'avoir que trois semaines de congés payés groupées l'été, une quatrième semaine prise selon les possibilités évaluées

par la maîtrise et les directions d'usines, et une cinquième semaine d'hiver qui pourrait elle aussi changer pour permettre à l'usine de fonctionner fin décembre 2000, fait mesurer à quel point Peugeot se croit libre d'imposer toujours plus de flexibilité.

L'avis des travailleurs de production est en train d'être recueilli par les militants CGT dans plusieurs usines du centre de Sochaux. Sur plusieurs milliers d'ouvriers consultés, plus de 95 % sont pour le maintien des quatre semaines de congés payés consécutives. En principe, la loi ne permet à un patron de fractionner les quatre semaines de congés payés que s'il a l'accord du salarié. Mais Peugeot semble profiter de la situation pour annoncer qu'il envisage de toute façon d'arrêter sa production seulement trois semaines l'été prochain.

« Merci Martine Aubry », commentait un travailleur dans un vestiaire où des militants CGT organisaient leur consultation. Mais si le patronat a le soutien du gouvernement pour faire reculer les travailleurs, il risque aussi de faire exploser un mécontentement contenu depuis bien longtemps.

Correspondant LO

Alstom - LCA
La Courneuve
Seine-Saint-Denis

NOUS N'ACCEPTERONS PAS !

Dans le domaine de l'énergie, après la fusion entre Alstom et ABB, un nouveau groupe de 58 000 salariés a été créé sous le nom de « ABB Alstom Power ». Mais il n'a pas fallu attendre longtemps pour que des bruits de restructuration se précisent.

Un document interne, parvenu aux organisations syndicales, montre que la direction prévoit 1916 suppressions d'emplois rien que sur l'activité des centrales à vapeur de grande puissance. La direction a authentifié ce document. Elle parlait d'un « scénario parmi d'autres ». De nombreux établissements dans différents pays sont touchés. En France, il s'agit du site de Belfort, de celui de Massy et de La Courneuve.

A La Courneuve, l'établissement de LCA (200 salariés) devrait quasiment disparaître, et le site même devrait tomber de 1 100 salariés à 400 ou 500. Mais il ne fait aucun doute que tous les secteurs d'activité d'ABB Alstom Power vont être touchés. 700 millions d'euros (plus de 4 milliards de francs) ont été cyniquement provisionnés pour ces restructurations. Or les 1916 suppressions d'emplois prévues dans le scénario de la direction coûteraient 105 millions d'euros. Il resterait donc 600 millions d'euros pour « restructurer » les autres activités. C'est dire l'ampleur de ce qui

attend l'ensemble des salariés du groupe.

A LCA, nous avons commencé à montrer que nous n'acceptons pas ce plan de la direction. Nous travaillons ici depuis de nombreuses années. Nous n'acceptons pas que la logique financière dicte sa loi et impose des réductions massives d'emplois, simplement pour augmenter les revenus des actionnaires.

Au cours d'une assemblée, nous avons décidé de faire grève le mardi 23 novembre. Les camarades des « travaux extérieurs » se sont joints à nous, pour nous rendre au siège à Levallois, pour exiger l'arrêt des plans de licenciements, puis à l'hôtel Lutétia à Paris, où Pierre Bilger, le PDG du groupe Alstom (dont ABB-Alstom Power est filiale), présentait les comptes semestriels de la société à la presse.

Nous voulons dire que nous n'acceptons pas d'être à la merci de prédateurs qui liquident des milliers d'emplois, alors que le groupe fait des bénéfices depuis des années et des années. Une journée de grève ne suffira certes pas à empêcher les plans de licenciements, mais c'est un premier pas. Et nous savons que nous ne manquons pas d'alliés dans le groupe, car tous vont être touchés par les restructurations.

Alors, ils n'ont pas fini d'entendre parler de nous !

Correspondant LO

Menaces sur l'emploi

France Télécom

Contre les 35 heures façon Michel Bon

LE 25 NOVEMBRE, GRÈVE DANS LES CENTRES PAR OPÉRATEURS

Le 25 novembre doit avoir lieu la deuxième rencontre entre la direction de France Télécom et les organisations syndicales.

Lors de la dernière rencontre, la direction a annoncé que les personnels des centres par opérateurs, qui sont déjà à 35 heures, n'auraient pas de réduction du temps de travail. Cela s'ajoutait à des propositions de la direction pour l'ensemble du personnel, qui sont loin de faire le compte (cf. LO n° 1635).

En refusant de diminuer les horaires des opérateurs des centres de renseignements (le 12), des centres internationaux, du télégraphe ou des nouveaux centres d'appels pour le téléphone mobile, la direction veut remettre en cause la reconnaissance de la pénibilité du travail de ces agents : travail sur écran en permanence avec les appels qui arrivent directement à l'oreille, pénibilité qui avait été reconnue il y a plus de vingt ans après des luttes du personnel et qui se traduit par cette durée de travail de 35 heures par semaine au lieu de 39 heures.

En outre depuis quelques mois, la direction fait de plus en plus pression pour augmenter encore les cadences de travail, en diminuant la temporisation entre les appels, en mettant les opérateurs sur écoute pendant leurs vacances ou encore en faisant appel à des entreprises comme Télé-Performance pour tester « l'accueil commercial » des agents par des appels « fantômes » !

La seule réponse de la direction à un représentant syndical lors de la première rencontre a été d'envisager de regrouper en fin de vacation les pauses médicales de dix minutes par heure obtenues pour travail sur écran ! Et elle ose appeler cela une réduction du temps de travail !

C'est pour refuser ce mépris de la direction que les agents de ces centres seront en grève le 25 novembre, à l'appel de la CGT et de SUD, pour montrer à la direction qu'ils n'ont pas l'intention de voir leurs conditions de travail se dégrader encore plus.

Correspondant L.O.

nos lecteurs écrivent

AUX FRAIS DES HANDICAPÉS

Cette petite lettre pour vous demander de dénoncer dans le journal un nouveau mauvais coup que le Conseil Général du Nord vient de porter aux personnes handicapées qui sont accueillies en accueil de jour dans des établissements spécialisés.

Ma fille, handicapée mentale, part chaque matin dans un foyer Occupationnel. Ce qui est très bon pour son moral et qui nous rassure puisque nous savons qu'elle y a des activités qui lui plaisent.

Elle perçoit chaque mois une Allocation Adulte Handicapée (l'AAH) d'un montant de 3 540 francs. Depuis son admission dans cet établissement il y a 8 ans jusqu'au mois d'octobre, elle reverse 10% de l'AAH en participation aux frais du foyer.

Début octobre 1999, nous avons reçu un courrier de la direction de ce foyer nous informant que le Conseil Général du Nord, à majorité gauche plurielle, et présidé par M. Derosier (député socialiste), avait décidé le 8 mars 1999 de revoir la participation des personnes handicapées en accueil de jour. Nous avons reçu en même

temps une convention, signée le 3 juin 1999, entre le président socialiste du Conseil Général et le président de l'Association du Foyer, qui portait le montant de la participation à 30 francs par jour. Ce qui revient à une hausse de 100%. En effet, selon le nombre de jours de présence, l'AAH sera amputée de 630 à 720 francs par mois.

Bien sûr, tout cela s'est fait dans le secret le plus total. Nous avons été avertis le 6 octobre avec la facture qui était rétroactive depuis le 1er mai 1999.

Tout cela est révoltant à plus d'un titre. Mais ce qui nous a fait bondir, c'est la façon de nous faire comprendre que nous n'avions qu'à payer, sinon « que serait devenue la structure accueil de jour ? » Sous-entendu, votre fille reviendra chez vous.

Quand on sait que le Conseil Général distribue des subventions aux entreprises, et pas des petites sommes, il y a de quoi être écœuré de la politique des dirigeants socialistes quand ils sont aux affaires.

Amitiés fraternelles, un lecteur lillois

Métro parisien

ONET MÉTRO. C'EST TROP! ON FAIT GRÈVE!

Depuis quelques jours, les couloirs du métro parisien sont jonchés de papiers et d'ordures non ramassées. Depuis le 10 novembre dernier, c'est la grève des employés d'Onet-Métro, qui intervient comme sous-traitant de la RATP pour le nettoyage des couloirs, stations, rames de plusieurs lignes de métro.

La grève a démarré sur la ligne n° 8 à l'appel du syndicat FO, et elle s'est étendue, lundi 15 novembre, aux lignes n° 4, 6 et 12. Le mouvement est très suivi. Les syndicats CFTC, UNSA (autonomes) et la CNT s'y sont ralliés.

Les problèmes sont légion chez Onet. Les salaires sont d'environ 6 000 F net à plein temps. Mais il y a de plus en plus de contrats en temps partiel imposé, donc encore plus mal rémunérés.

Les revendications avancées

sont nombreuses : nous ne voulons pas de l'application des 35 heures telle que l'entend la direction, car elle en profite pour baisser les salaires d'une équipe et modifier l'organisation du travail des équipes de nuit en sa faveur.

De plus, la réduction du temps de travail ne crée aucun emploi, nous devons faire la même charge de travail en moins de temps. Lorsque nous n'y arrivons pas, la RATP fait payer des pénalités à Onet, et nous risquons des rapports, et



parfois le licenciement.

D'ailleurs, nous luttons aussi contre le licenciement abusif d'une collègue, contre les abus disciplinaires, les lettres recommandées, et pour le respect de la dignité des ouvriers et ouvrières. La direction n'est pas regardante sur les méthodes utilisées pour impressionner les travailleurs d'Onet, nombreux à être d'origine étrangère.

Nous revendiquons aussi le maintien de la participation, qui est une sorte de prime calculée sur les années travaillées et les bénéficiaires d'Onet. Cela pouvait représenter environ 10 000 F pour cinq années de travail, mais Onet attribue maintenant cette « participation » à Onepi, l'agen-

ce d'intérim où Onet recrute.

Enfin, nous voulons le respect de la convention collective et l'attribution de la prime d'énergie avec un minimum de 400 F.

Chaque jour, a lieu une réunion avec les délégués syndicaux, d'environ 200 grévistes, pour faire le point et décider des actions à mener, et notamment organiser une présence sur le réseau afin d'empêcher les manœuvres de la direction qui a embauché des intérimaires pour faire le nettoyage, en pleine nuit, avec la complicité de la RATP qui ouvre l'accès de ses locaux. Dans la nuit du dimanche 21, nous avons même surpris le directeur un balai à la main à la station Gare-de-l'Est.

Une gréviste a été traînée par terre par des CRS qui patrouillaient et voulaient contrôler ses papiers. Elle refusait très justement, en disant qu'elle était en grève sur son lieu de travail. D'autres grévistes et des usagers ont pris sa défense et sont allés témoigner aux agents de la RATP de la station des mauvais traitements subis par cette collègue.

Mardi 16, nous nous

sommes rassemblés à trois cents devant la direction parisienne, près de la gare de Lyon. La direction a dit aux délégués syndicaux qu'elle ne pouvait satisfaire les revendications, sous prétexte qu'Onet prend des marchés à perte dans le métro. Mais Onet est tout de même la première entreprise du secteur nettoyage en France avec quelque 28 000 salariés, et de l'argent il y en a!

Le 17, nous avons manifesté à trois cents dans Paris, du métro Château-Rouge au siège, Gare de Lyon. Les banderoles et pancartes proclamaient « L'esclavage est aboli » et exigeaient « Des conditions de travail dignes du XX^e et du XXI^e siècle ». Parmi les slogans revenaient souvent « Onet, malhonnête » et « Onet, voyou », le tout accompagné de sifflets et tambours. Il y avait une sacrée ambiance.

Pour l'instant, le conflit se poursuit, la direction ne voulant pas céder, en tout cas pas avant d'avoir testé notre détermination. Mais la marmite bouillait depuis trop longtemps et nous sommes maintenant déterminés à imposer la satisfaction des revendications.

SNCF Triage de Cibelin (Lyon)

GRÈVE SUR LES 35 HEURES

Au moment de la signature de l'accord national sur les 35 heures, il y avait eu une grève au triage SNCF de Cibelin, mais peu suivie. On se demandait cependant comment la SNCF allait nous rendre plus flexibles car nous sommes déjà en 5x8, plus une équipe de réserve qui peut être « commandée » 10 heures seulement avant la prise de service!

On pressentait un mauvais coup car depuis quelque temps, on nous avait imposé 5 nouveaux chefs (pour 240 agents). Ceux-ci ont rapidement fait l'unanimité contre eux car ils étaient toujours dans nos jambes, trouvaient qu'on n'était pas à « 100% » et cherchaient à supprimer des postes. Ils justifiaient leur sale boulot en disant qu'il faudrait bien rationaliser les postes de travail en vue des 35 heures.

Le mardi 19 octobre, FO convoquait à une assemblée générale où étaient invités tous les autres syndicats et le personnel, pour nous présenter les propositions de la direction sur

l'application locale des 35 heures. Une bonne cinquantaine d'agents étaient présents.

La direction ne voulait embaucher que 7 agents, alors qu'il aurait fallu en embaucher 13 pour compenser les jours de repos supplémentaires accordés. En ce qui concernait les autres postes, nos dirigeants de proximité avaient prévu une réorganisation de la charge de travail. Ils supprimaient des postes à l'attelage ou à la préparation des trains, y compris la nuit quand il y en a le plus. Ils créaient des horaires atypiques : 10-18h, 8-16h le week-end et surtout 16-24h, ce qui suscita l'indignation. Tout le monde était unanime : « On veut une vie de famille, pas d'horaires en 16-24h ». La pose d'un préavis de grève fut donc votée pour le mardi suivant à 4 h et nous allâmes tous ensemble annoncer la nouvelle au chef de gare.

Le lundi suivant, nous étions à nouveau une cinquantaine à l'assemblée générale. On savait bien qu'il fallait faire grève, mais est-ce que ceux qui n'étaient pas présents suivraient, et combien de

temps? Un militant de la CGT proposa 3h55 de grève par jour et tout le monde approuva. La grève commença le mardi : après 4 heures de travail par poste, on arrêtait et on partait tous ensemble, malgré le coup de bluff de la direction qui avait dit que le préavis n'était pas valable. La grève fut suivie à plus de 80% et chaque jour aux assemblées générales de 16h nous étions toujours aussi nombreux et déterminés.

Petit à petit, la direction a cédé un poste, puis deux. Mais pour les horaires en 16-24h elle ne voulait rien savoir, elle en faisait une question de principe. Puis finalement elle proposa 4 embauches supplémentaires et l'annulation des 16-24h. Cela a été considéré comme une victoire et la reprise du travail a été votée.

Les dirigeants de proximité ont fait profil bas pendant quelque temps. Tout le monde a remarqué que les jeunes embauchés étaient très présents aux AG. Pour beaucoup c'était la première grève de leur vie.

Correspondant LO

La Poste - Centre de tri de Bordeaux

LA REPRISE LA TÊTE HAUTE

Au Centre de tri courrier départemental (CTC) de Bègles près de Bordeaux, le mouvement de grève qui durait depuis plus de cinq semaines a pris fin dimanche soir 21 novembre. Peu de grévistes ont voté pour la reprise, en fait. La grande majorité a préféré s'abstenir et, en nuit, une minorité a voté la continuation.

Dix-huit emplois au total ont été arrachés à la direc-

tion, et des aménagements de pause ont été obtenus. Ce n'est pas rien, même si les grévistes considèrent que c'est insuffisant en regard des besoins en personnel.

Nul ne doute que c'est la détermination des grévistes, sur une longue durée, et les actions parfois radicales, qui ont obligé La Poste à reculer. Et comme disait un militant de la grève, « Nous reprenons la tête haute ».

Bosch ELM Leblanc
Drancy Seine-Saint-Denis

LE PLAN DE LICENCIEMENTS NE PASSE PAS,

LA DIRECTION JOUE LES PROLONGATIONS



La tête du cortège de la manifestation du 13 novembre

C'était jeudi 18 novembre que pour la direction d'ELM-Leblanc devait s'achever la procédure légale préalable aux licenciements. Ce jour-là devait se tenir la dernière des réunions obligatoires de consultation du Comité d'entreprise. Après quoi, quel que soit l'avis des représentants du personnel au CE, avis évidemment négatif tant sur le projet de suppressions d'emplois que sur les mesures du plan social, la direction n'avait plus qu'à expédier son plan à l'administration et, quelques jours plus tard, pouvait commencer à envoyer les lettres de licenciement.

Mais si la loi prévoit que l'avis du CE ne compte pas, seule sa consultation étant obligatoire, la colère des travailleurs compte. Et la direction a dû une fois de plus marquer le pas.

Après les manifestations des mois de juin et juillet, qui avaient suivi l'annonce du projet de licenciements, puis les coups de colère et rassemblements à l'usine qui se sont suc-

cédé depuis septembre notamment à l'occasion des diverses réunions du CE, samedi 13 novembre a eu lieu aussi une manifestation de soutien contre les licenciements à ELM de la mairie de Drancy à la préfecture de Bobigny, avec l'appui des Unions locales, des partis (PCF, LO et LCR notamment) et des mairies des deux villes. La manifestation se terminait par une délégation à la préfecture.

Tout cela commence à être gênant y compris pour les autorités. Si bien qu'en toute dernière minute, le mercredi 17 après-midi, la préfecture a organisé une table ronde entre les syndicats de l'entreprise et la direction, après laquelle il est bien possible que la préfecture ait prêché une certaine prudence à celle-ci.

En tout cas le jeudi matin a commencé sur les chapeaux de roue : c'est dès 7 heures du matin que toute l'usine a débrayé et nous sommes partis manifester et bloquer le tramway et la circulation au grand

carrefour situé devant l'une des deux parties de l'usine, à Bobigny, où se trouve une entrée et sortie de l'autoroute A-86. Et après avoir montré ainsi notre colère tout en distribuant des tracts aux automobilistes et aux passants, nous sommes tous retournés à l'usine pour accompagner les délégués à l'heure de la réunion du Comité d'entreprise.

Celle-ci a été très brève. Tous les délégués du personnel ont voté une motion condamnant et le plan de réorganisation de l'usine et le plan de licenciements et le plan social associé présentés par la direction. L'exposé des motifs de ce vote dénonçait le fait que le groupe Bosch peut difficilement prétendre être en « difficulté économique » alors qu'il a affiché 2,5 milliards de profits l'an dernier et que même dans le seul domaine des chauffe-eau et chaudières à gaz il s'est étendu au cours des dernières années avec l'achat d'une usine au Portugal, puis d'ELM en

France, puis plus récemment d'une nouvelle usine en Turquie. Et il soulignait de fait que le projet de plan social était même en dessous des recommandations minimales de la loi, ne prévoyant aucune proposition de reclassement un tant soit peu crédible d'une partie des licenciés, ni aucune mesure particulière pour les travailleurs âgés, mis à part les FNE, c'est-à-dire les seules mesures de l'Etat lui-même.

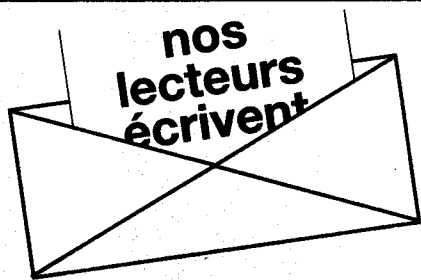
La direction avait toutes les raisons de ne pas être très sûre de son coup, avec un projet de plan social tellement inconsistant qu'il risquait de ne même pas tenir le coup devant un tribunal. Elle savait surtout que nous sommes bien décidés à ne pas nous laisser faire. Et elle craignait nos réactions au point qu'elle avait fait venir encore cette fois pour la réunion du CE une équipe de gorilles chargés d'assurer la protection du directeur venu en taxi et craignant de se faire séquestrer ; une BMW blindée avec un chauffeur au

volant attendait dans la cour au cas où il aurait fallu dégager en vitesse ce cher homme ; et elle avait embauché en plus pour la circonstance une équipe de pompiers privés, comme si elle avait peur qu'on mette le feu à sa boutique.

Si bien qu'après le vote négatif du CE, la direction a préféré annoncer qu'elle ne passerait pas outre et qu'elle prolongeait les négociations sur d'éventuelles améliorations du plan social, notamment en ce qui concerne les travailleurs âgés. A midi tout était donc bouclé. La prochaine échéance officielle est le 2 décembre.

La direction, évidemment, n'a pas l'intention de revenir sur les licenciements eux-mêmes. N'empêche qu'elle marque le pas, et cela ne fait que nous conforter et nous donner un peu plus de temps pour continuer la lutte. Alors celle-ci continue.

Correspondant LO



LA RENTABILITE AVANT LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS

Le 29 octobre dernier une défaillance technique s'est produite au vapocraqueur du complexe pétrochimique de Shell Berre. Résultat : plusieurs centaines de tonnes d'hydrocarbures brûlées dans l'atmosphère pour dépressuriser l'installation et éviter l'explosion.

Bien sûr la direction a minimisé cette pollution : « C'est la même chose qu'un nuage de fumée d'un incendie de forêt et fort heureusement nous n'avons pas à déplorer de blessés, ni parmi les membres du personnel, ni parmi les riverains ».

Il est vrai qu'aujourd'hui à Shell, comme dans toutes les branches de l'industrie et des services, la tendance est à la politique du « risque calculé » et à la suppression d'emplois, non pas parce que le marché s'effondre, mais pour augmenter la productivité et donc la rentabilité financière.

Les salariés rescapés des multiples « plans sociaux » se retrouvent dans l'entreprise face à une charge de travail accrue puisque la production, elle, n'a pas baissé.

Dans cette bataille pour le

profit, les employeurs affichent comme objectif « zéro accident, zéro blessé, zéro mort », certainement pas pour des raisons humanitaires mais bien pour ne pas payer les pénalités pour accident de travail. Pour atteindre cet objectif tous les moyens sont bons, intimidation, chantage : « Un accident avec arrêt cela ne va pas être bon pour nos statistiques » ; alors la direction propose un « arrangement », dans les meilleurs des cas un poste « allégé » pendant la convalescence, et la prise en charge des

frais retombe sur l'assurance maladie. La caisse des accidents de travail est financée uniquement par les employeurs, alors que la caisse d'assurance maladie l'est par nous tous.

Lutter pour une meilleure prise en compte de la sécurité, réduire l'intensité du travail, c'est lutter contre les accidents de travail ; les camoufler et faire en sorte qu'ils soient pris en charge par la Sécurité sociale relève de l'abus de biens sociaux.

Alors que Martine Aubry

annonce elle-même des chiffres encore préoccupants au sujet de la branche maladie, le gouvernement devrait se pencher sur cette question en favorisant les contrôles sur le terrain, en élargissant le droit des salariés par exemple.

Encore un message que la manifestation du 11 décembre pourrait faire passer.

« Hasta la victoria siempre ».

Guy PEYS, militant PCF (Marseille)

LA CENSURE MILITAIRE ET POLICIÈRE

1914-1918 de Maurice Rajsfus

Lorsque la Première Guerre mondiale éclata, l'Etat français suspendit l'exercice des libertés dites démocratiques. En particulier, il ne fut plus question ni de liberté d'expression ni de liberté d'information.

Si l'on peut difficilement empêcher les soldats et la population de penser et de parler, en revanche on put confisquer l'écrit pour tenter d'orienter encore davantage les pensées. En tout cas, l'exposé de la vérité et le libre exercice de la critique furent désormais hors la loi. C'est ce règne absolu de la censure durant la Première Guerre mondiale que décrit Maurice Rajsfus dans son livre.

De manière préventive, la censure fut instaurée pour mettre sous le boisseau tout ce qui pouvait diminuer la combativité des soldats sur le front et l'effort de la population à l'arrière. La vérité était l'ennemie et devait rester cachée aux yeux de tous. On tenta de forger une opinion publique unanime. Et si l'auto-censure des journalistes, des auteurs et des individus ne suffisait pas, la censure officielle était là pour indiquer ce qui pouvait être écrit et pour supprimer ce



qui ne convenait pas de l'être.

Maurice Rajsfus détaille l'organisation minutieuse de cette censure policière et militaire. Il indique combien elle visait la presse, créant les blancs à coups de ciseaux de censeur. Bien sûr, les pièces de théâtre, les films, les chansons n'échappèrent pas, les petites annonces non plus, dont les abréviations ne pouvaient être aux yeux des censeurs qu'autant d'informations codées transmises à l'ennemi ! La bêtise se mêla allégrement à la hargne répressive, comme à propos de la pièce de Courteline *Le commissaire est bon enfant*, censurée parce qu'« il ne paraît pas possible de laisser représenter en ce moment une pièce où un commissaire joue, d'un bout à l'autre, un rôle ridicule » fut-il déclaré.

La censure visait aussi la correspondance des soldats avec leurs proches, l'expression des difficultés de l'arrière faisant écho à l'horreur du front. Pourtant, elle ne réussit pas à tout étouffer et Maurice Rajsfus rapporte comment au fil des années de guerre, les initiatives de groupes ou d'individus se multiplièrent pour dénoncer « illégalement » ce qui se passait. Des tracts et des brochures furent distribués dans les boîtes à lettres ou sur un quai de métro, dans la cohue, avant que les portes des rames ne se referment. Des papillons minuscules furent collés. Des textes écrits au crayon et recopiés, des cahiers de papier à cigarette couverts de propos subversifs circulèrent.

La censure ne visait pas seulement l'expression de points de vue critiques sur la guerre ou la propagande pacifiste ou révolutionnaire. Elle se voulait aussi, en ces temps de boucherie mondiale, la garante de prétendues « bonnes mœurs ». L'Union sacrée ne fut pas seulement l'alliance de la majeure partie du mouvement socialiste avec la bourgeoisie et son Etat. Ce fut également l'Union entre le pouvoir, le sabre et le goupillon, l'Union des anticléricaux de naguère avec les curés, faisant la chasse aux chansons, à la danse, au tango, à tout ce qui évoquait la vie face à la guerre et à la mort.

Cette étude détaille les pratiques d'un Etat qui se lança dans une immense entreprise de falsification pour museler l'opinion, les contestations éventuelles, pour maquiller le visage barbare de la guerre de 1914-1918. Un livre riche d'enseignements.

Michel ROCCO

La censure, militaire et policière, 1914-1918, de Maurice Rajsfus, Le Cherche Midi Editeur, 260 pages, 118 F.

L'ENTREPRISE BARBARE

d'Albert Durieux
et Stéphane Jourdain

On le sait, les entreprises, et en particulier les grandes entreprises, fonctionnent aujourd'hui en procédant régulièrement à des licenciements (restructurations et réorganisations comme il est dit pudiquement), parfois de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de travailleurs, tout en faisant de très consistants bénéfices.

La dénonciation des méthodes des capitalistes est devenu un sujet à la mode, qui mobilise journalistes, sociologues et le monde de l'édition. Et tant mieux évidemment si cela contribue à mettre sur la place publique une réalité que les travailleurs et les militants ouvriers connaissent bien.

L'entreprise barbare ne contient pas de révélations mais, derrière les chiffres des plans sociaux, les auteurs ont cherché à rencontrer certains de ceux qui avaient été licenciés afin de relater ce qu'ils avaient vécu. Ceux qu'ils ont côtoyés, disent-ils, ce sont des cadres, moyens ou même supérieurs, qui ont reçu le choc de leur vie en se rendant compte de la façon dont ils étaient méprisés et jetés à la porte sans plus d'égards que l'entreprise n'en avait pour un simple employé ou ouvrier. Ils croyaient faire partie des intouchables parce qu'ils étaient directeurs, directeurs-adjoints, ingénieurs, chefs de service ou autres membres de l'encadrement, avant de comprendre qu'ils étaient d'abord et avant tout des salariés ; et des salariés que patrons et membres des conseils d'administration faisaient monter dans la charrette des licenciés comme n'importe quel autre travailleur, lorsque les intérêts de l'entreprise et des actionnaires l'exigeaient.

En accumulant les témoignages sur la façon dont les entreprises procèdent pour se débarrasser des cadres, en licenciant tambour battant ou à l'issue d'une guerre d'usure insidieuse, démoralisante, visant à faire démissionner le salarié devenu indésirable sans lui verser aucune indemnité de licenciement, le livre démonte un aspect particulier de l'exploitation capitaliste. De nouvelles sociétés apparaissent, qui font de l'argent en se spécialisant dans l'organisation des licenciements. Il s'agit de consultants « licenciologues », qui réfléchissent et mettent au point les meilleures techniques, du point de vue patronal, pour se débarrasser en douceur d'un directeur des ressources humaines, d'un responsable des ventes d'un grand magasin de sport ou d'un syndicaliste un peu trop protégé.

Le livre est intéressant par ce qu'il



décrit. Il détaille de façon précise et concrète les méthodes du grand patronat. Il met en scène l'exercice de la flexibilité avec la multiplication des contrats précaires, aidés et généreusement défiscalisés par l'Etat, à travers ce qui se passe chez Siemens, Volvo, Alcatel, Elf, Vivendi, Lyonnaise des Eaux, Renault, etc. Il illustre les réductions d'effectifs massives qui vont de pair avec la flambée du cours des actions et comment les consultants font des calculs aussi fous que ceux du genre « si vous voulez gagner 6% de rentabilité avant impôt, c'est 300 salariés en moins qu'il vous faut ». Des exemples des conditions de travail imposées aux salariés de Valéo, l'équipementier automobile français, d'EuroDisney, de L'Oréal, de McDonald's ou d'IBM sont aussi abondamment rapportés. Cela compose un tableau vivant et surtout accusateur de ce système économique, qui fonctionne en broyant les individus.

En revanche, les quelques pages de conclusion, en forme de conseils aux salariés sur l'indépendance d'esprit qui serait l'un de leurs atouts majeurs pour tenir tête à la politique des entreprises, apparaissent bien naïves et dérisoires venant après les faits dénoncés. Mais on peut souhaiter que le livre incite des hommes et des femmes à prendre conscience, à se révolter et à voir, au-delà du constat, qu'il faut changer ce système économique.

Lucienne PLAIN

L'entreprise barbare, d'Albert Durieux et Stéphane Jourdain, éd. Albin Michel, 233 pages, 98 francs

« JOLIE MÔME » joue « Barricade »

Du 2 au 19 décembre 1999, la Compagnie Jolie Môme jouera BARRICADE, autour de la Commune de Paris au Théâtre de l'Épée de bois (Cartoucherie).

Barricade d'après *Printemps 71* d'Adamov

« Le 18 mars 1871, le peuple proclame la Commune de Paris. La capitale se vide de ses riches. Arrogants, ils veulent mater Paris qui bouge trop. Ils sont persuadés que sans eux, ce sera la pagaille, le chaos... »

Théâtre de l'Épée de bois (Cartoucherie) - Route du Champ-de-Manœuvre 75012 Paris

M^o Château-de-Vincennes puis bus 112

Réservations : 01 48 08 39 74

Renseignements Cie Jolie Môme



Traminots
de Marseille

UNE GRÈVE UNANIME

Mardi 23 novembre, les métros et les bus marseillais ont repris leur trafic. Celui-ci était totalement interrompu depuis que, mardi 16 novembre, la grève avait été décidée.

Pendant une semaine complète la ville a donc été totalement paralysée. Les 800 000 habitants ont pu mesurer combien les transports en commun leur sont indispensables. Ceci d'autant plus qu'un froid rigoureux succédait à des pluies torrentielles et qu'une neige abondante bloquait les autoroutes, les routes, les villes et les villages tout autour de la cité.

Il n'y avait plus un seul métro ni un seul bus, ce qui ne s'était pas vu même lors de la mémorable grève de l'hiver 1995-96 qui avait duré 33 jours.

Les dix syndicats de la Régie des Transports

Marseillais, la RTM, avaient déposé un préavis de grève pour deux revendications :

- Que les salaires rejoignent les salaires des employés des villes dont le réseau est comparable à celui de Marseille. De l'aveu même de la direction, ceux de Marseille sont sensiblement plus bas. C'est ainsi que le salaire brut d'un conducteur de bus, un P3 avec dix ans d'ancienneté, est à Marseille, de 11 580 F brut en moyenne, avec une valeur des 100 points de 44,019 F La revendication des grévistes était de 47 F les 100 points ;

- Que du personnel statu-

taire soit embauché pour la sécurité, et non des emplois-jeunes comme le proposait la direction.

Dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 novembre, les négociations entre la direction et les syndicats aboutissaient à avancer un peu les augmentations de salaires prévues par la direction. La valeur des 100 points doit atteindre, par étapes, 46 F au 1^{er} juillet 2001. Ceci correspondrait pour un P3 à une augmentation, en salaire brut, d'environ 440 F en juillet 2001, en passant par un pallier de 105 F au 1^{er} décembre 1999 au lieu du 1^{er} janvier 2000, ce

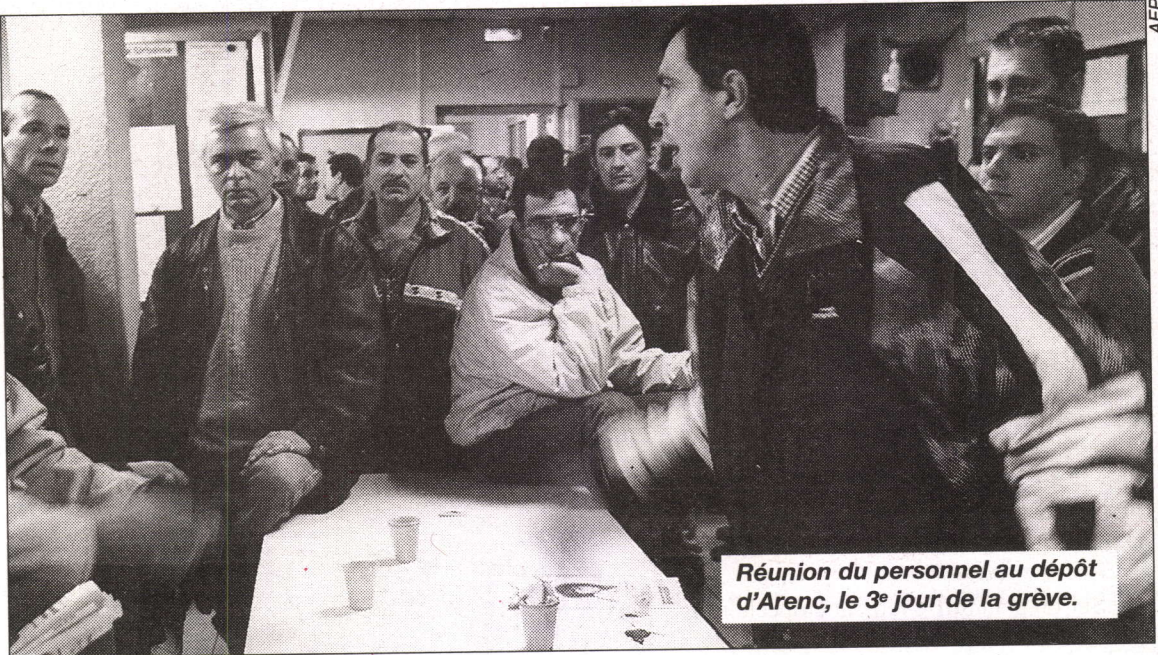
que proposait la direction

Pour les effectifs, la direction promet l'embauche statutaire de 73 personnes pour la sécurité et pour les contrôles anti-fraude, au lieu des 39 qu'elle avait prévues.

Les syndicalistes ont présenté ces résultats comme des avancées justifiant la reprise du travail. Les assemblées générales du lundi matin semblent avoir été assez différentes selon les dépôts. Elles se sont prononcées pour la reprise du travail, avec par exemple le sentiment d'un succès pour le dépôt de La Rose, mais des sentiments

beaucoup plus partagés au dépôt de La Capelette. Là les syndicalistes ont fait voter deux fois pour aboutir à une conclusion. Certains traminots trouvaient que l'on reprenait pour une poignée de monnaie, alors que d'autres pensaient qu'il faudrait une grève trop longue pour faire reculer la direction. C'est sans doute cette crainte qui a été décisive. Mais les discussions étaient animées.

Deux jours de grève seront pris sur les congés ou les repos compensateurs, deux autres jours pourront être récupérés en travail supplémentaire.



Réunion du personnel au dépôt d'Arenc, le 3^e jour de la grève.

Transports
en commun
de Lyon

UNE SEMAINE DE GRÈVE

contre l'application des 35 heures

Les employés des TCL (transports en commun de la région lyonnaise) viennent de faire une semaine de grève contre le projet d'accord sur les 35 heures à la sauce patronale qu'on leur proposait.

Mardi 16 novembre, à l'appel de tous les syndicats, la presque-totalité des conducteurs, mais aussi une forte proportion des travailleurs des services techniques ainsi que des contrôleurs, des administratifs et même une partie des agents de maîtrise, se sont mis en grève. Aucun bus n'a plus circulé et les lignes de métro ont fonctionné épisodiquement ou pas du tout. Seule la ligne D, automatique, a fonctionné certains jours, grâce à quelques cadres non grévistes. La circulation dans Lyon, qui est déjà difficile depuis plusieurs mois à cause de la construction de deux lignes de tramway, s'est encore aggravée pendant toute cette semaine.

L'application des 35 heures proposée par la direction prévoyait 21 jours de congé supplémentaires pour les conducteurs et 15 jours pour les autres salariés, jours que les salariés ne pourront pas forcément prendre quand ils le voudront, et 186 embauches.

Mais, en contrepartie, la direction voulait récupérer du « temps de travail effectif » en diminuant, pour les conducteurs, le temps de caisse et de préparation des véhicules. Et elle prévoyait une « modération salariale » par un ajustement des salaires inférieur de 1,2 % à l'inflation sur 3 ans, ce qui ferait une perte de salaire d'environ 1 600 F par an.

Ce dernier point était particulièrement sensible, car les salariés des TCL ne voulaient pas entendre parler d'une perte du pouvoir d'achat. D'autant plus que les grévistes ont appris que le SYTRAL, le syndicat mixte des transports (qui dépend de la Communauté Urbaine et du Conseil Général), avait accordé à la SLTC, la société privée chargée de gérer les transports, une subvention supplémentaire de 15 millions de francs pour

financer la réduction du temps de travail.

Un accord a finalement été signé par l'ensemble des syndicats lundi matin 22 novembre. La direction a renoncé à la modération salariale, mais a quand même obtenu 5 minutes de diminution du temps de caisse et de préparation. Les jours de grève ne seront pas payés.

Lundi matin 22 novembre, les réactions des grévistes n'étaient pas les mêmes suivant les dépôts et ils étaient loin de tous approuver la signature de ces accords. En effet certains conducteurs n'approuvent pas l'augmentation de 5 minutes du temps de travail et ils craignent que les horaires empiraient, avec des plages plus grandes. Ils craignent aussi qu'il n'y ait en fait pas de créations réelles d'emplois, car les embauchés risquent d'être des salariés travaillant déjà aux TCL comme intérimaires ou CDD.

Aussi, dans certains dépôts, certains conducteurs avaient envie de continuer la grève et le travail n'a repris que très progressivement le lundi après-midi.

Trivéro
Saint-Jean-de-
Maurienne
(Savoie)

LE BRAS DE FER CONTINUE

Depuis le printemps dernier, les choses ne sont plus comme avant dans l'entreprise Trivéro. Après avoir dû réintégrer un délégué dont il avait cru pouvoir se débarrasser, connu sa première grève et vu se monter un syndicat CGT dans «son» usine, le patron de cette PME spécialisée dans la chaudronnerie doit de nouveau faire face depuis la rentrée au mécontentement des travailleurs.

Une série de débrayages, allant d'une demi-journée à des arrêts répétés de la production d'un quart d'heure, ont eu lieu depuis la rentrée. Le mépris de ce petit patron

de droit divin (qui se fait fort d'avoir «le bras long») pour les délégués récemment élus et pour l'ensemble du personnel a entraîné cette fois des actions unanimes de ses salariés.

Les travailleurs continuent à exiger un 13^e mois, des augmentations de salaire ainsi que la prise en charge complète de leur mutuelle. Trivéro refuse toute discussion et persiste à s'asseoir sur le droit syndical. Mais ses cris poussés depuis les bureaux qui dominent les ateliers ne font plus peur à personne. En tout cas, les travailleurs sont résolus à ne pas relâcher la pression.